

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

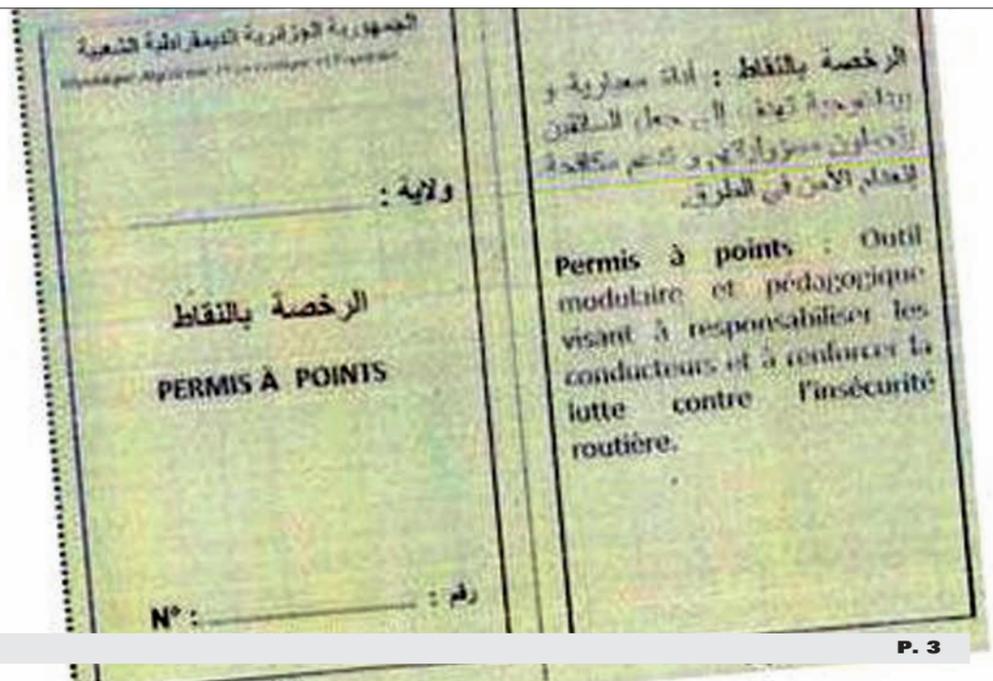
N° 2055 | Mercredi 18 décembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

P. 3

APRÈS UN BATTAGE MÉDIATIQUE DURANT DEUX ANNÉES

POINT DE PERMIS À POINTS NI DE CHRONOTACHYGRAPHE !

La création du permis de conduire à points et du chronotachygraphe appelé « mouchard » a été encore une fois reportée. L'absence de décrets d'application compromet fortement leur mise en route. Les autorités ne font plus de démonstrations publiques pour convaincre les citoyens sur l'utilité de telles initiatives.



P. 3

www.renault.dz

La ville aux deux lions accueille la gamme Renault*



AU SALON D'ORAN AUTOWEST
DU 11 AU 21 DÉCEMBRE
(CENTRE DES EXPOSITIONS LE MÉRIDIEN)

RenaultAlgerie

(*) IMMATRICULATION 2014



AGENT RENAULT BENZERGA
61, AVENUE CHAKIB ARSLANE
TEL: 041 43 01 36 / 041 43 41 24/25
FAX: 041 49 91 10

CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE





38.555
logements tous programmes confondus sont en cours de réalisation dans la wilaya de Tiaret, a affirmé le wali.

95
% des cas de paludisme signalés au niveau national sont issus de pays d'Afrique subsaharienne.

500
emplois directs seront créés par l'Entreprise de production de matériaux de construction (EPMC) de Tamanrasset durant l'année 2014.

Algérie Télécom obtient le certificat en sa qualité de membre "actif" de l'UIT depuis 10 ans

Algérie Télécom (AT) a obtenu, le 12 du mois en cours à Genève, le certificat en sa qualité de membre "actif" de l'Union internationale des télécommunications (UIT) durant 10 années, a indiqué, dimanche, le groupe dans un communiqué. La distinction d'Algérie Télécom pour sa participation durant 10 ans aux activités du secteur de développement des télécommunications, remise par le directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT), est intervenue lors des réunions du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications

(GCDT), tenues à Genève du 11 au 13 décembre 2013.

A l'occasion de la remise des certificats de partenariat, Algérie Télécom était représentée par son président-directeur général, Azouaou Mehmel, note le communiqué. Institution spécialisée des Nations unies pour les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'UIT compte aujourd'hui 193 pays membres et plus de 700 entités du secteur privé et établissements universitaires membres de secteurs.



Supermarché en ligne, meilleure application mobile "made in Algeria"

Une application mobile permettant d'effectuer ses courses en ligne avec livraison à domicile a valu à ses jeunes concepteurs le 1er Prix du concours national BeMyApp organisé dimanche à l'Institut national des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication d'Oran (INTTIC).

Cette application, intitulée "Superetti.com", se veut "le premier supermarché algérien en ligne à offrir la possibilité d'être livré à domicile sur un simple clic", a indiqué le chef de l'équipe lauréate, Oussama Arar, ingénieur informaticien âgé de 27 ans. Six mois de travail ont été nécessaires pour aboutir à la mise en œuvre de

cette fonctionnalité utilitaire accessible à partir d'un smartphone et de tout appareil doté de la connexion à Internet, a-t-il expliqué à l'issue de la cérémonie de remise des prix. Cofondateur d'une start-up basée à Alger, ce grand lauréat affirme qu'une première expérience pilote a été déjà menée avec succès durant les deux derniers mois en partenariat avec deux établissements commerciaux.

"Le principe est simple : on clique sur l'icône de l'application, on choisit le modèle et la référence du produit convoité, on valide et on paye au moment de la livraison à domicile qui prend moins de 24 heures", a-t-il fait valoir

Alger a besoin de revoir son plan de circulation

Des participants à une journée d'étude sur la mobilité urbaine ont appelé, lundi à Alger, à la nécessité de revoir le plan de la circulation automobile dans la capitale, qui n'a pas été modifié depuis sa mise en place en 2004.

Dans les recommandations de cette rencontre organisée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger, les participants ont également insisté sur "la restructuration des entreprises de transport individuel ou en commun et intégrer cette opération dans un nouveau plan de circulation de la wilaya". Ils ont également recommandé l'élaboration de cahier de charges devant réglementer le transport en commun pour le bien-être des usagers. Dans les lieux déjà desservis par le métro et le tramway, les participants ont demandé à ce qu'un travail de sensibili-

sation soit effectué auprès des citoyens de ces zones afin de les amener à ne pas utiliser leurs véhicules. Par ailleurs, les pouvoirs publics sont invités à "réfléchir sérieusement" à éloigner progressivement les locaux des administrations publiques du centre-ville de la capitale, afin d'atténuer le problème de la congestion de la circulation qu'aggrave quotidiennement le flux massif des citoyens vers ces structures.

Accélérer le rythme de la construction de parkings à grandes capacités de Zéralda et Reghaïa, rénover le réseau routier et ouvrir des lignes de transport urbain maritime reliant les rives de la capitale (de Tamenfoust jusqu'à Zéralda), figurent encore dans les recommandations de cette journée d'étude

PUB

LES OFFRES "LAST MINUTES" ...

CELERIO GLX/AC AU PRIX DE :

899.000 DA / **930.000 DA**

POUR TOUTE / POUR TOUTE

LIVRAISON EN 2013 / **LIVRAISON EN 2014**



CELERIO GLX/AC
ABS, Direction assistée, Double Airbag, Climatisation, Lève vitre électrique, Verrouillage centralisé, Moteur 1.0 à 05 vitesses, 68 CV, Conso 4,4 l/100 Km...

SWIFT DZIRE GL/AC AU PRIX DE :

999.000 DA / **1.035.000 DA**

POUR TOUTE / POUR TOUTE

LIVRAISON EN 2013 / **LIVRAISON EN 2014**



SWIFT DZIRE GL/AC
Double airbag, ABS + EBD, Direction assistée électrique, Climatisation, 4 lève-vitres électriques, Verrouillage centralisé avec télécommande, Radio CD MP3 avec connecteur USB, Rétroviseurs réglables électriquement, Rétroviseurs et pare-chocs luni caisse, 5 jantes en alliage...

PRÉSENT AU SALON AUTOWEST DU 11 AU 21.12.2013 AU CENTRE DES CONVENTIONS D'ORAN.

Prix avec TVA et TVM incluses. Offre valable jusqu'au 21 décembre 2013 dans tout le réseau SUZUKI dans la limite des stocks disponibles.

www.suzuki.com
www.facebook.com/SuzukiAlgerie

Elsecm Automobiles - Distributeur Officiel Suzuki

Bab Ezzouar - Alger (Siège & Showroom) : 021 510 150 - 0770 11 72 90 - 0770 53 30 19 - 0770 11 72 88 - 0770 81 03 40 - Fax : 021 51 09 44

Succursale Birtouta : 0770 53 34 71 - 0770 53 29 45 - 0770 81 13 31 - **Succursale Oran :** 041 49 91 60

Succursale Ouargla : 029 71 32 74 - 0770 99 79 67



Way of Life!

LE PERMIS À POINTS ET LE CHRONOTACHYGRAPHE AUX CALENDES GRECQUES

Eternel report faute de lois claires

La création du permis de conduire à points et du chronotachygraphe appelé « mouchard » a été encore une fois reportée. L'absence de décrets d'application compromet fortement leur mise en route. Les autorités ne font plus de démonstrations publiques pour convaincre les citoyens sur l'utilité de telles initiatives.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Un éternel report de la mise en place du permis à points signifie tout bonnement l'annulation de ces décisions dont les effets d'annonce n'ont pas cessé depuis deux ans. Des sorties médiatiques et des campagnes d'explication ont toutes mis en valeur l'utilité d'instaurer le permis à points dans un environnement où les accidents de circulation causent des milliers de décès par an. Avec une hécatombe au quotidien, les autorités ont trouvé la parade en décidant d'initier le permis à points en montrant toute la sévérité de son approche. Ce permis qui se décline en 24 points notés spécialement dans un carnet, est conçu comme un outil de répression à l'endroit des contrevenants. Toute infraction commise coûtera la perte de points inscrits sur le permis pouvant aller jusqu'au retrait du permis après la perte de tous les points. Bien entendu, chaque point a son qualificatif d'infractions (conduite en état d'ivresse, excès de vitesse, dépassement dangereux...). Le ministère des Transports qui avait annoncé, il y a quelques mois qu'un million de permis ont été distribués ne s'est pas démené à expliquer la rareté de ce document dans certains services administratifs et que, jusqu'à présent, très peu de citoyens en connaissent le spécimen. A signaler que le conducteur en infraction peut récupérer les points perdus en suivant une formation spéciale au niveau des centres de formation professionnelle désignés par le ministère des Transports. Or, ces



centres n'ont pas encore été créés, et on ignore les outils juridiques qui permettent de les valider. Ce que, par contre, les services du ministère des Transports ont annoncé précédemment, c'est la validité du permis à points entre 2 ou 10 ans, selon la catégorie, sera remis aux concernés au bout de deux années sans infractions commises impliquant le retrait du permis. Une telle cacophonie n'est pas en faveur ni des candidats, ni des auto-écoles qui ne comprennent pas « l'utilité de faire passer les candidats aux examens de code de la route et de conduite en obéissant à la réglementation en cours ». Il faut dire selon des témoignages d'auto-école, le permis à points n'était pas la bonne solution. Mais en ce qui concerne, le chronotachygraphe,

les points de vue divergent sur son application. Il est à noter que le projet de loi le concernant, n'a pas reçu l'aval du gouvernement. Des sources indiquent que ce « projet est tombé à l'eau ». Des indiscretions avancent que des difficultés de fabrication de cet outil et les coûts de cet appareil restent dissuasives. Il y a un an, le ministère avait annoncé que « ce système sera règlementé et devra être fourni par le groupe Continental ». En fait, ce système appelé communément « mouchard » est un système installé sur les tableaux de bord des camions et bus qui permet d'inscrire la vitesse, le temps de la conduite et le temps du repos du conducteur. Mais aux dernières nouvelles, la commercialisation des tachygraphes pose des problèmes faute de pro-

jet clair. Pour les partisans du chronotachygraphe « la réglementation actuelle ne limite pas les temps de conduite des véhicules, tous genres confondus. C'est ce qui réduit considérablement l'espace public sur les routes et les autoroutes ». Ces derniers estiment que ce système permettra un meilleur contrôle de l'excès de vitesse, qui est responsables de 60% des accidents de la route. Pour ceux qui demeurent sceptiques sur son application, ils considèrent que « cet outil reste coûteux nécessitant de déboursier une somme qui peut avoisiner les 150.000 DA ». Mais bien plus, le chronotachygraphe peut attendre. Les lois sur la sécurité routière tenteront en final de combler le vide.

F. A.

KIDNAPPINGS D'ENFANTS, VIOLS, DISCRIMINATION, TERRORISME...

Le code pénal durcit les peines

PAR KAMAL HAMED

Le projet de loi, amendement et complétant l'ordonnance 156-66 portant code pénal, a été adopté hier par l'APN à la majorité des voix. Si les députés du FLN, du RND et leurs alliés ont voté en faveur du texte, leurs pairs du Parti des travailleurs et de l'Alliance de l'Algérie verte ont, quant à eux, préféré s'abstenir alors que le FFS, qui n'était représenté à la séance plénière d'hier que par son chef de groupe parlementaire, Chafaa Bouaiche, a dit non. Avec l'adoption de ce projet, ce sont surtout les peines relatives aux crimes commis contre les enfants qui ont été durcies. La peine capitale est ainsi introduite par ce projet. Le législateur ne l'a pas, cela dit, énoncé explicitement dans le projet de loi en question et s'est contenté de faire un renvoi à l'article 263 du code pénal. Une « omission » qui n'a pas suscité l'adhésion de nombreux députés qui ont réclamé que la peine capitale soit explicitement énoncée dans le texte. Mais la majorité des députés n'a pas souscrit à cette démarche. Sera donc condamné à la peine de mort, conformément aux dispositions de l'article 263, « toute personne coupable de kidnapping, de violence ou d'agression sexuelle avec intention de demander une rançon et ce, surtout si le mineur victime de ces actes meurt ». Beaucoup d'articles, évoquent la question du kidnapping, c'est le cas de l'article 293 bis. Cet article

stipule, en effet, que toute personne qui kidnappe une personne ou tente le faire par le recours à la force ou la menace sera puni d'une peine allant de 10 à 20 ans de prison, assortie d'une amende qui oscille entre 1 et 2 millions de dinars. Le coupable sera condamné à la réclusion à perpétuité si la personne kidnappée subit la torture ou l'agression sexuelle ou si le coupable demande une rançon. Et, comme c'est le cas pour les victimes mineures, le coupable, qui ne bénéficiera alors d'aucune réduction de la peine, encourt la peine capitale si la personne kidnappée meurt. En vue de protéger les enfants, le projet en question a aussi durci les peines à l'encontre des personnes qui les exploitent dans la mendicité, un phénomène en pleine expansion. Même les parents des enfants ne sont pas épargnés par les peines de prison. Une disposition qui a fait débat à l'assemblée puisque certains députés voulaient exclure la mère de l'enfant surtout si elle vit des conditions sociales très dures. Ainsi donc, comme cela est clairement stipulé dans l'article 195 bis, « est puni d'une peine de 6 mois à 2 ans toute personne qui exploite les enfants de moins de 18 ans dans la mendicité ». Cette peine sera doublée si le coupable a un lien de parenté avec l'enfant. Le projet de loi définit désormais à 10 ans l'âge minimal pour l'établissement de la responsabilité pénale tout en garantissant aux enfants âgés entre 10 et 13 de bénéficier de mesures de

rééducation. Dans le texte actuel la responsabilité pénale de l'enfant commence à partir de 13 ans. En matière de crimes liés au terrorisme les députés ont ajouté la détention de produits chimiques et biologiques. Les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme ont, ainsi, été renforcées. Cela a été aussi le cas pour ce qui est de la discrimination. Intervenant à l'issue de l'adoption du projet de loi Tayeb Louh, ministre de la Justice, dira, s'agissant de la protection des enfants qu'il

« est nécessaire pour le gouvernement d'élaborer ce projet » ajoutant que « les dispositions relatives à la discrimination ont été introduites pour se conformer à la Constitution ». Notons aussi que ce projet s'inscrit dans le cadre de l'adaptation de la législation algérienne aux conventions internationales, notamment celles liées à la lutte antiterroriste et contre les formes de criminalité ayant pour cible les enfants.

K. H.

TRIBUNAL CRIMINEL DE BOUMERDÈS

20 ans de prison ferme pour avoir participé à un attentat contre des militaires

Le tribunal criminel près la cour de Boumerdès a condamné, dans l'après-midi de lundi, le dénommé, A. Abelaziz, à une peine de 20 ans de prison ferme, pour le chef d'inculpation « de participation dans un groupe terroriste armé, et homicide volontaire avec préméditation ». L'inculpé est accusé dans l'affaire de l'assassinat de deux (02) militaires par un groupe de sanguinaires sur le CW 151 à hauteur d'Ouled ben Tafat dans la commune des Issers. Les deux victimes en question s'apprêtaient à rallier leur campement militaire situé sur les hauteurs de la commune de Timezrite lorsqu'un groupe terroriste armé, les surprend en plein faux barrage. Les deux militaires étaient à bord d'un fourgon de

transport assurant la ligne Issers-Timezrite. Selon des sources bien informées, les auteurs de l'attentat sont des terroristes activant au sein de la série locale des Issers dont l'émir est le terroriste connu sous le sobriquet de Seif Eddine. Les enquêtes enclenchées au lendemain de l'attentat ont décelé que le principal accusé dans cette affaire, avait contacté l'émir de la série pour lui indiquer que des militaires étaient à bord d'un véhicule de transport public se dirigeant vers Timezrite. Lors de sa comparution, l'accusé a tenté de nier les griefs retenus à son encontre. Le représentant du ministère public a requis à son encontre la peine capitale.

T. O.

UNE LUEUR D'ESPOIR POUR LES MÉNAGES

Djoudi annonce une volonté de maîtrise de l'inflation

Maîtriser l'inflation pour une meilleure protection du pouvoir d'achat semble être une des priorités de l'actuel gouvernement.

PAR TASSADITE LEFKIR

C'est le premier argentin du pays, Karim Djoudi, qui l'a confirmé lundi dernier devant les représentants du peuple à l'Assemblée populaire nationale. «Le gouvernement prend très au sérieux la question de l'inflation qui est liée à l'offre et à la demande du marché, et au prix sur le marché. Le taux d'inflation prévu pour fin 2013 sera de 3,5%. Ce recul constituera un pas vers un retour aux prix d'avant 2012», a expliqué Djoudi. Une annonce, plutôt rassurante, pour les ménages surtout si l'on sait que le calcul de l'inflation est directement lié à leurs dépenses.

Pour le calcul de l'inflation les spécialistes prennent en compte tous les biens et services que les ménages consomment, et notamment les produits d'usage courant tels que l'alimentation, la consommation d'eau, d'électricité, les journaux et l'essence, les biens durables tels que l'habillement, les ordinateurs, les services par exemple services de coiffure, les voyages, assurances et loyers.

Dans un entretien accordé à la *La lettre d'Al Djazair* éditée par le bureau de la Banque mondiale à Alger, Djoudi se voulait aussi rassurant quant à l'état de santé de l'économie nationale. Les grands



Karim Djoudi, ministre des Finances.

équilibres macro-économiques du pays sont stables et enregistrent une amélioration progressive ces dernières années. Tout cela grâce aux efforts consentis par l'Etat pour relancer l'économie, conjugués aux compétences du ministre qui sont d'ailleurs reconnus par les plus grands économistes. D'ailleurs la Banque mondiale à travers ses canaux d'expression le reconnaît. « *Profil d'ascète, homme de conviction et surtout travailleur acharné, discret, certains diront secret, il a la réputation d'être peu disert comme tous les grands argentiers du monde* », peut-on lire dans la revue de la BM consacrée à l'Algérie. Le président de la Banque africaine de développement, Donald Kaberuka, a déclaré à la presse il y a quelques jours à Paris que « *l'Algérie dispose d'un excellent ministre des*

Finances ». Les chiffres en témoignent. En 2012, le profil de la balance des paiements s'est notablement amélioré situant le compte courant par rapport au PIB à 6% et les réserves de change se sont renforcées pour couvrir 36,5 mois d'importation de biens et services. En matière d'endettement extérieur, les indicateurs sont également passés au vert, selon le ministre, qui relève que la dette extérieure ne représente plus que 1,8 % du PIB et la dette intérieure publique se situe à 8,3% du PIB à 2012. Evoquant les équilibres internes, le ministre a affirmé que la tendance à l'accélération de l'inflation observée au cours de l'année 2012 enregistre un net recul.

Djoudi explique aussi dans son entretien que l'épargne publique a connu aussi une forte évolution à la hausse, progressant pour s'établir à fin 2012, à 5.663,4

milliards DA représentant 35,6% du PIB et deux fois et demi les crédits consommés les années antérieures. A une question relative au défi majeur de la diversification de l'économie algérienne, Djoudi a indiqué que « *l'Algérie a consenti de grands efforts pour relancer son économie en termes d'élargissement de la base productive* ». Le développement de la PME en Algérie à travers une création moyenne sur la période 2001-2011 de 25.000 à 30.000 PME par an, soit une progression de près de 10% par an, en est la preuve. « *Actuellement, les PME emploient plus de 50% de la population active* », a-t-il ajouté.

Concernant la question de l'emploi, le ministre a indiqué que les pouvoirs publics consacrent un intérêt particulier à la promotion de l'emploi, à travers la mise en place de dispositifs et de mécanismes d'aide à l'emploi des jeunes et à leur réinsertion professionnelle. Selon Djoudi le taux de chômage de cette frange de la population active a enregistré un net recul puisqu'il est passé de 47,8% en 2001 à 22,4% en 2011, soit un repli du taux de chômage de 25,4 points de pourcentage en dix ans. « *Le taux de chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur a baissé significativement en passant de 21,4% en 2010 à 16,1% en 2011* », selon toujours Djoudi qui avance que les dotations budgétaires en direction de l'ensemble des dispositifs s'élèvent pour cette période à plus de 1.000 milliards DA, soit l'équivalent de 13 milliards de dollars. « *Pour les années 2011, 2012, 2013 les dispositifs destinés à l'insertion des jeunes diplômés ont bénéficié d'une enveloppe de 600 milliards DA générant plus de 2,9 millions d'emplois* », a-t-il précisé.

T. L.

LE P.-DG DE SONATRACH À PARTIR DE BOUMERDÈS "22 découvertes d'hydrocarbures au courant de l'année 2013"

Le P.-dg de Sonatrach, Abdelhamid Zerguini, a déclaré, hier, "qu'au cours de l'année 2013, Sonatrach a enregistré près de 22 découvertes hydrocarbures et a foré 72 puits". Le même responsable qui a ouvert, hier, une exposition marquant le 50ème anniversaire de sa création, à la maison de la culture Rachid Mimouni de Boumerdès, a ajouté que sur "les 100 nouvelles découvertes d'hydrocarbures en amont, Sonatrach a réalisé 70% dont la quasi-totalité ont été faites en effort propre et le reste sont réalisées en partenariat avec des sociétés étrangères exploitant au Sahara". Il a indiqué, également, au cours d'un point de presse improvisé, que "Sonatrach table sur un objectif de production de deux millions barils/j et la commercialisation d'un plafond dépassant celui existant actuellement qui est de l'ordre de 700.000 barils/j". Zerguini qui est accompagné par des responsables locaux notamment le wali de Boumerdès, Kamel Abbès, a précisé que la place de Sonatrach est honorable et poursuit son évolution et améliore ses performances dans le domaine des hydrocarbures. Par ailleurs, le même responsable a confirmé l'entrée en exploitation des gaz de schiste.

Notons que cette exposition est une étape pour la clôture des festivités marquant 50 ans d'existence de Sonatrach et ce, après avoir organisée des cérémonies dans près d'une vingtaine de wilayas.

T. O.

ASSEMBLÉE POPULAIRE DE LA WILAYA D'ALGER

Enquête sur la situation des établissements scolaires

PAR LAKHDARI BRAHIM

Une commission de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger mène depuis quelques jours une enquête sur la situation des établissements scolaires pour préparer les états généraux du secteur au niveau de la wilaya, prévue fin janvier prochain, a-t-on appris mardi auprès d'un élu.

En prévision de cette conférence, la commission de l'éducation et de l'enseignement supérieur, qui a associé les commissions de la santé et de la jeunesse et des sports, a tracé un programme de sorties sur le terrain afin d'examiner de près la situation des établissements scolaires à travers les 57 communes de la wilaya d'Alger rapporte l'APS

"Nous avons jusqu'ici visité plusieurs écoles, CEM et lycées implantés dans les circonscriptions administratives de Zéralda et Dar El Beida. La commission effectuera des visites d'inspection dans toutes les circonscriptions de la wilaya", a précisé M. Delmi.

A chaque visite, a-t-il souligné, les membres de la commission, accompagnés des représentants des autorités locales, s'informent notamment sur l'état des structures et des équipements (chauffages, sanitaires...), sur le problème de la surcharge

des classes et sur le contrôle sanitaire des élèves à travers les unités de dépistage et de suivi (UDS).

Invité à donner un premier constat après ces deux sorties sur le terrain, M. Delmi s'est réjoui de constater qu'il existe des établissements qui sont "au top niveau" en matière de structures et de gestion. Il cite l'exemple du lycée El Hachemi Hadjeres de la commune de Mohammadia et un CEM à Bordj El-Bahri.

Cependant, a-t-il nuancé, les élus de l'APW ont relevé plusieurs carences dans la gestion de certaines écoles, notamment dans la commune de Bordj El Bahri, visitée dimanche.

"A Bordj El-Bahri, une commune de plus de 80.000 habitants, il n'existe qu'un seul lycée. Cet établissement de 1.000 places pédagogiques accueille actuellement 1.700 élèves. Dans une école primaire de la même commune, nous avons enregistré 1.000 élèves. Ce n'est pas normal, il faut ouvrir d'autres établissements", a souligné M. Delmi.

Le déficit en structures scolaires et en équipements provoque la surcharge de celles qui existent. "Nous avons relevé des classes qui accueillent jusqu'à 44 élèves", a-t-il déploré.

S'agissant de la santé scolaire, le président de la commission a noté l'existence d'UDS qui "ressemblent à des chambres

froides". "Il y a des UDS qui ne fonctionnent pas faute d'équipements. Parfois, ce sont les locaux qui ne sont pas adaptés à ce genre de structures. Elles ressemblent à des chambres froides".

Sur la situation des cantines scolaires, il a relevé qu'il y avait un certain nombre d'entre elles qui ne fonctionnent pas à cause de l'absence d'équipements ou de problèmes d'alimentation en électricité.

Par ailleurs, une fois le programme des visites bouclé, la commission de l'éducation de l'APW organisera, selon lui, une série de journées d'études sur plusieurs thèmes.

Avec le concours de spécialistes, ces journées traiteront de la violence dans le milieu scolaire, les cantines et le transport scolaires, la santé scolaire et l'environnement, les structures (équipements et réhabilitation), le service public dans le secteur de l'éducation nationale, le sport et les loisirs dans les écoles et enfin le financement (affectations budgétaires de l'APW).

"Les conclusions de ces sept journées d'études seront débattues et approfondies lors de la conférence prévue pour fin janvier prochain".

L. B.

LE TRIO « GAGNANT » DU PARTENARIAT ALGÉRO-FRANÇAIS

Sellal et Ayrault visitent à Oran la cimenterie Lafarge, l'usine Renault et le tramway

Le Premier ministre français, Jean-Marc Ayrault, est arrivé, hier, à Oran au troisième jour de sa visite officielle en Algérie, à l'occasion de la tenue du premier comité intergouvernemental de haut niveau.

PAR SADEK BELHOCINE

Il a été accueilli à l'aéroport international d'Oran Ahmed Ben Bella, par le Premier ministre Abdelmalek Sellal. Premier point de la halte des deux délégations : la cimenterie, un investissement du groupe français Lafarge, de la région d'Oggaz, dans la wilaya de Mascara. Les deux Premiers ministres ont visité les différentes parties de cette installation et suivi les explications données notamment au sujet de la protection de l'environnement et de la récupération des déchets. Dans ce contexte, Abdelmalek Sellal a suggéré aux responsables de l'usine l'utilisation des déchets de la station de dessalement d'eau de mer de la wilaya voisine de Mostaganem, dans la fourniture d'une partie de l'énergie utilisée par la cimenterie. Cette unité industrielle a créé un nombre appréciable de postes d'emploi et participe à une bonne partie de la demande de la région en ciment.

L'usine a généré 590 postes d'emploi directs et 600 autres indirects contribuant aussi à la formation de la main d'œuvre et accordant un intérêt à la formation continue à travers l'école de santé et de sécurité implantée sur site. Selon les données communiquées par les responsables de l'usine, celle-ci a contribué, ces dernières années, à la couverture de 15 % des besoins du marché national par une production dépassant 3 millions de tonnes/an



et à l'exportation entre 50.000 et 100.000 tonnes de ciment blanc. Il est à souligner que l'unité de production de ciment implantée au nord de la wilaya de Mascara non loin des ports d'Oran et de Mostaganem, s'est lancée dans la production du ciment blanc et gris, respectivement en 2007 et 2008. Les responsables de la cimenterie ont annoncé un investissement de 3 milliards DA depuis 2008 dans le cadre du développement et de l'augmentation de la production. En outre, la cimenterie Lafarge accorde en outre une importance au volet protection de l'environnement. Elle est la première usine de ciment qui récupère ses déchets, réduit la quantité de poussière émanant de ses unités et adopte l'économie d'eau. Elle compte se lancer, dans les prochaines semaines, dans l'incinération des déchets. Le cortège ministériel s'est dirigé peu

après à la localité d'Oued-Tlélat pour une visite au chantier de l'usine de montage de véhicules «Renault Algérie». La construction de l'usine Renault-Algérie met en partenariat la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) et le Fonds national d'investissement (FNI), côté algérien, et la marque au losange, côté français. La partie actionnaire algérienne est majoritaire dans ce partenariat (51%) qui a donné naissance à la société mixte Renault-Algérie Production (RAP) afin d'assurer la mise en œuvre de cet important investissement. La sortie de la première voiture Renault-Algérie de l'usine d'Oued Tlélat est prévue en novembre 2014, avec un volume initial de production fixé à 25.000 véhicules/an et qui sera porté au triple à partir de 2019. La première phase générera à elle seule 350 emplois directs, avec intégration d'un tissu de sous-trai-

tance local, tandis que d'autres compétences seront forgées en perspective de l'augmentation du rythme de production, et ce, à la faveur d'un programme de perfectionnement qui sera mis en œuvre au niveau du Centre de formation professionnelle de Oued Tlélat. Le modèle de la marque au losange "made in Algeria" sera celui de la nouvelle "Symbol" qui aura une qualité égale, voire supérieure à celle produite dans d'autres pays, soutiennent les responsables de la société Renault-Algérie Production. Retour sur Oran où le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue français, Jean-Marc Ayrault, ont emprunté le tramway pour se rendre à la place du 1er Novembre 1954, au centre-ville d'Oran, à partir de la station Mosquée Ibn Badis, près de la cité Mahieddine. Durant le trajet, traversant plusieurs quartiers de la ville, MM. Sellal et Ayrault ont suivi les explications fournies par les responsables de la Setram, la société chargée de l'exploitation et de la maintenance des tramways en Algérie, sur les différentes étapes de la réalisation de ce projet, fruit d'une coopération algéro-française. Petit bain de foule pour Sellal et Ayrault à leur sortie de la rame du tramway et petite promenade pour les deux hommes le long du boulevard de l'ALN (ex-Front de mer), donnant sur la baie d'Oran. Il est à rappeler que la Setram, est née d'un accord entre l'ETUSA, l'Entreprise de métro d'Alger et le groupe français RATP. Plus de 4 millions de voyageurs ont emprunté le tramway depuis sa mise en service jusqu'à fin octobre dernier, avec une moyenne de plus de 20.000 titres vendus/jour, indique-t-on à la Setram. Ce moyen de transport dessert plusieurs quartiers d'Oran. Il est prévu trois extensions, côté ouest vers Haï Benarba, côté Sud vers l'aéroport international Ahmed Ben Bella (Es-Sénia) et côté Est vers le nouveau pôle universitaire de Belgaïd sont prévues. La distance totale du projet sera de 40 km.

S. B.

EXTRADITION DE L'EX-GOLDEN BOY

Khalifa en Algérie fin décembre ?

PAR SOFIANE CHIHAB

Rafik Khalifa sera enfin extradé vers Algérie en attendant que la France se décide, à son tour, à extraditer l'épouse de Khalifa, Nadia Amirouchène et les frères Keramane. La justice algérienne pourra donc demander des explications, une fois Rafik Khalifa extradé, aux dizaines de personnes accusées de dilapidation de deniers publics et l'argent transféré illégalement vers l'étranger. En 2002 Rafik Khalifa a réussi à s'évader vers la Grande-Bretagne en emportant une grosse somme estimée à près de 15 millions d'euros.

Les 15 millions d'euros ont servi à acheter une luxueuse propriété dans la banlieue londonienne. L'homme sera arrêté, quelques années après par Scotland Yard, et la maison est aujourd'hui sous scellés. Avant son évasion, il avait signé un contrat mirobolant de 15 millions d'euros pour se payer un « ticket d'entrée » dans l'Hexagone et avait mis à la disposition de l'Olympique de Marseille, un Airbus pour une durée de 5 années. Plusieurs cadres de Khalifa, dont G. D., ancien clerc de

notaire, O. R., devenu, par la suite, directeur général de Khalifa Airways en France et directeur général de Khalifa TV et M. T., directeur général adjoint chargé de la comptabilité à Khalifa Bank, ont été interrogés par la présidente du tribunal criminel près la cour de Blida et le procureur général, sur le montant du sponsoring de l'OM. La réponse a été : « Je ne sais pas ».

Cette réponse est venue, bizarrement, d'un site Internet français... c'est en 2001 que Khalifa Rafik Abdelmoumen serait devenu, selon le site, « sponsor de l'OM en lui promettant quinze millions d'euros sur cinq ans. Cerise sur le gâteau, un Airbus spécial pour transporter les joueurs... ». En ce qui concerne les stars du show-business, on peut lire sur le même site que le 28 février 2002, suite aux terribles inondations de Bab El-Oued Rafik Khalifa a amené à ses frais « une cinquantaine de célébrités du paysage audiovisuel français et du cinéma, dont Gérard Depardieu et Catherine Deneuve ». Dans les mois qui suivent, tout le gotha médiatique et artistique français est sollicité pour s'afficher en compagnie de Khalifa :

Jacques Chancel, Josiane Balasko, Carole Bouquet, Claude Brasseur ou Jean Paul Belmondo, Marine Jacquemin, Daniela Lumbroso, Michel Chevalet, Muriel Robin, Karl Zéro, Benjamin Castaldi, Flavie Flament, Christine Deviers-Joncours. « En avril 2002, plusieurs stars du film Astérix et Obélix, dont Alain Chabat et Djamel Debbouze, s'envolent pour Alger. Reçus dans une luxueuse résidence, ils sont accueillis par Gérard Depardieu qui les attend en compagnie de Rafik Khalifa ». Il est à noter que lors du procès de la caisse principale de Khalifa Bank, Guellimi Djamel avait souligné à la présidente du tribunal que l'argent du sponsoring de l'OM ne venait pas de Khalifa Airways en France.

Ce qui a fait dire à la magistrate : « Nous savons maintenant comment cet argent quittait l'Algérie vers la France ». C'est cette même magistrate qui a jugé l'affaire de la découverte d'une mallette bourrée d'euros à l'aéroport Houari-Boumediene, en possession de trois cadres de Khalifa, dont G. Djamel, il y a quatre ans.

S. C.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'ADRAR
Route de Reggan RN N°06 Adrar
Tél: 049-96-04-69 Fax: 049-96-82-67
NIF N° 097601010022454

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 84/2013

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour la réalisation travaux d'aménagement extérieur + Eclairage Public, assainissement, AEP, abris du poste transformateur et voirie repartie comme suit pour **50 logements publics locatifs à KSER KADOUR** du programme quinquennal 2010 – 2014 **tranche 2010 LOT UNIQUE**.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont priées de se présenter au siège de l'office à l'adresse suivante: Direction générale de l'OPGI d'Adrar, pour retirer le cahier des charges contre paiement de deux mille dinars (3000.00 DA). Représentant les frais de reproductions.

Les soumissionnaires intéressés doivent satisfaire aux conditions et critères exigés dans le cahier des charges notamment en matière de qualification, expérience des moyens humains et matériels et capacités financières.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires précisées dans le cahier des charges seront présentées sous double enveloppe scellées et distinctes. Une enveloppe qui contiendra l'offre des capacités techniques et financière, y compris les pièces réglementaires et une enveloppe qui contiendra l'offre financière.

L'ensemble du dossier de l'appel d'offres comprend deux parties :

A : OFFRE TECHNIQUE

a. le dossier Technique

- Instructions aux soumissionnaires paraphées
- Modèle de déclaration à souscrire dument signée et remplie.
- Modèle de déclaration de probité dument signée et remplie
- Copie du registre de commerce
- Certificat de qualification et classification professionnelles de catégorie trois (III) et Plus Activité principale ou secondaire du domaine bâtiment ou hydraulique ou travaux publique.
- Extrait de rôle en cours de validité apure, ou avec échéancier de paiement en cas de dette.
- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité.
- Attestations de mise à jour CACOBATPH en cours de validité.
- Statuts pour les sociétés
- une attestation des comptes sociaux auprès du CNRC
- Casier judiciaire du signataire de la soumission.
- Attestations d'activité pour les deux (02) dernières années.
- Planning des différentes phases des travaux.
- Liste des matériels accompagnés de cartes grises et assurances
- Liste des projets réalisés accompagnés de pièces justificatives durant les cinq dernières années.
- Liste des moyens humains accompagnés par les CV et déclaration CNAS.
- Le Cahier de Prescription Spécial (CPS) parties A et B paraphé et signé

B : OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission dument signée et remplie.
- Le bordereau des prix unitaires paraphé et signé
- Le devis quantitatif et estimatif paraphé et signé

L'ensemble des deux plis doit être placé dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention suivante:

Soumission à ne pas ouvrir Avis D'appel d'offre national ouvert N° 84/2013
Réalisation travaux d'aménagement extérieur + Eclairage Public, assainissement, AEP
Abris du poste transformateur et voirie 50 logements publics locatifs à KSER KADOUR du
programme quinquennal 2010 – 2014 tranche 2010 LOT UNIQUE. Adresse A monsieur
le Directeur Général de l'OPGI Adrar
Route de Reggan RN N°06 Adrar

La date de dépôt des offres est fixée à 15eme jour à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP du présent avis à 12h00.

La commission d'ouverture des plis siégera en séance publique, le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14h:00, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours.

Midi Libre n° 2055 | Mercredi 18 décembre 2013 - ANEP - 556 187

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'ADRAR
Route de Reggan RN N°06 Adrar
Tél: 049-96-04-69 Fax: 049-96-82-67
NIF N° 097601010022454

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 83/2013

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour la réalisation travaux d'aménagement extérieur + Eclairage Public, assainissement, AEP, abris du poste transformateur et voirie repartie comme suit pour **50 logements publics locatifs à OULED SAID** du programme quinquennal 2010 – 2014 **tranche 2010 LOT UNIQUE**.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont priées de se présenter au siège de l'office à l'adresse suivante: Direction générale de l'OPGI d'Adrar, pour retirer le cahier des charges contre paiement de deux mille dinars (3000.00 DA). Représentant les frais de reproductions.

Les soumissionnaires intéressés doivent satisfaire aux conditions et critères exigés dans le cahier des charges notamment en matière de qualification, expérience des moyens humains et matériels et capacités financières.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires précisées dans le cahier des charges seront présentées sous double enveloppe scellées et distinctes.

Une enveloppe qui contiendra l'offre des capacités techniques et financière, y compris les pièces réglementaires et une enveloppe qui contiendra l'offre financière.

L'ensemble du dossier de l'appel d'offres comprend deux parties :

A : OFFRE TECHNIQUE

d. le dossier Technique

- Instructions aux soumissionnaires paraphées
- Modèle de déclaration à souscrire dument signée et remplie.
- Modèle de déclaration de probité dument signée et remplie
- Copie du registre de commerce
- Certificat de qualification et classification professionnelles de catégorie trois (III) et Plus Activité principale ou secondaire du domaine bâtiment ou hydraulique ou travaux publique.
- Extrait de rôle en cours de validité apure, ou avec échéancier de paiement en cas de dette.
- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité.
- Attestations de mise à jour CACOBATPH en cours de validité.
- Statuts pour les sociétés
- une attestation des comptes sociaux auprès du CNRC
- Casier judiciaire du signataire de la soumission.
- Attestations d'activité pour les deux (02) dernières années.
- Planning des différentes phases des travaux.
- Liste des matériels accompagnés de cartes grises et assurances
- Liste des projets réalisés accompagnés de pièces justificatives durant les cinq dernières années.
- Liste des moyens humains accompagnés par les CV et déclaration CNAS.
- Le Cahier de Prescription Spécial (CPS) parties A et B paraphé et signé

B : OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission dument signée et remplie.
- Le bordereau des prix unitaires paraphé et signé
- Le devis quantitatif et estimatif paraphé et signé

L'ensemble des deux plis doit être placé dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention suivante:

Soumission à ne pas ouvrir Avis D'appel d'offre national ouvert N° 83/2013
Réalisation travaux d'aménagement extérieur + Eclairage Public, assainissement, AEP
Abris du poste transformateur et voirie 50 logements publics locatifs à OULED SAID du
programme quinquennal 2010 – 2014 tranche 2010 LOT UNIQUE. Adresse A monsieur
le Directeur Général de l'OPGI Adrar
Route de Reggan RN N°06 Adrar

La date de dépôt des offres est fixée à 15eme jour à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP du présent avis à 12h00.

La commission d'ouverture des plis siégera en séance publique, le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14h:00, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours.

Midi Libre n° 2055 | Mercredi 18 décembre 2013 - ANEP - 556 183

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'ADRAR
Route de Reggan RN N°06 Adrar
Tél: 049-96-04-69 Fax: 049-96-82-67
NIF N° 097601010022454

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 86/2013

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour la réalisation travaux d'aménagement extérieur + Eclairage Public, assainissement, AEP, abris du poste transformateur et voirie repartie comme suit pour **50 logements publics locatifs à METARFA** du programme quinquennal 2010 – 2014 **tranche 2010 LOT UNIQUE**.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont priées de se présenter au siège de l'office à l'adresse suivante: Direction générale de l'OPGI d'Adrar, pour retirer le cahier des charges contre paiement de deux mille dinars (3000.00 DA). Représentant les frais de reproductions.

Les soumissionnaires intéressés doivent satisfaire aux conditions et critères exigés dans le cahier des charges notamment en matière de qualification, expérience des moyens humains et matériels et capacités financières.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires précisées dans le cahier des charges seront présentées sous double enveloppe scellées et distinctes.

Une enveloppe qui contiendra l'offre des capacités techniques et financière, y compris les pièces réglementaires et une enveloppe qui contiendra l'offre financière.

L'ensemble du dossier de l'appel d'offres comprend deux parties :

A : OFFRE TECHNIQUE

g. le dossier Technique

- Instructions aux soumissionnaires paraphées
- Modèle de déclaration à souscrire dument signée et remplie.
- Modèle de déclaration de probité dument signée et remplie
- Copie du registre de commerce
- Certificat de qualification et classification professionnelles de catégorie trois (III) et Plus Activité principale ou secondaire du domaine bâtiment ou hydraulique ou travaux publique.
- Extrait de rôle en cours de validité apure, ou avec échéancier de paiement en cas de dette.
- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité.
- Attestations de mise à jour CACOBATPH en cours de validité.
- Statuts pour les sociétés
- une attestation des comptes sociaux auprès du CNRC
- Casier judiciaire du signataire de la soumission.
- Attestations d'activité pour les deux (02) dernières années.
- Planning des différentes phases des travaux.
- Liste des matériels accompagnés de cartes grises et assurances
- Liste des projets réalisés accompagnés de pièces justificatives durant les cinq dernières années.
- Liste des moyens humains accompagnés par les CV et déclaration CNAS.
- Le Cahier de Prescription Spécial (CPS) parties A et B paraphé et signé

B : OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission dument signée et remplie.
- Le bordereau des prix unitaires paraphé et signé
- Le devis quantitatif et estimatif paraphé et signé

L'ensemble des deux plis doit être placé dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention suivante:

Soumission à ne pas ouvrir Avis D'appel d'offre national ouvert N° 86/2013
Réalisation travaux d'aménagement extérieur + Eclairage Public, assainissement, AEP
Abris du poste transformateur et voirie 50 logements publics locatifs à METARFA du programme quinquennal
2010 – 2014 tranche 2010 LOT UNIQUE. Adresse A monsieur
le Directeur Général de l'OPGI Adrar
Route de Reggan RN N°06 Adrar

La date de dépôt des offres est fixée à 15eme jour à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP du présent avis à 12h00.

La commission d'ouverture des plis siégera en séance publique, le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14h:00, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours.

Midi Libre n° 2055 | Mercredi 18 décembre 2013 - ANEP - 556 186

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'ADRAR
Route de Reggan RN N°06 Adrar
Tél: 049-96-04-69 Fax: 049-96-82-67
NIF N° 097601010022454

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 87/2013

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour la réalisation travaux d'aménagement extérieur + Eclairage Public, assainissement, AEP, abris du poste transformateur et voirie repartie comme suit pour **50 logements publics locatifs à SBAA** du programme quinquennal 2010 – 2014 **Tranche 2010 LOT UNIQUE**.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont priées de se présenter au siège de l'office à l'adresse suivante: Direction générale de l'OPGI d'Adrar, pour retirer le cahier des charges contre paiement de deux mille dinars (3000.00 DA). Représentant les frais de reproductions.

Les soumissionnaires intéressés doivent satisfaire aux conditions et critères exigés dans le cahier des charges notamment en matière de qualification, expérience des moyens humains et matériels et capacités financières.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires précisées dans le cahier des charges seront présentées sous double enveloppe scellées et distinctes.

Une enveloppe qui contiendra l'offre des capacités techniques et financière, y compris les pièces réglementaires et une enveloppe qui contiendra l'offre financière.

L'ensemble du dossier de l'appel d'offres comprend deux parties :

A : OFFRE TECHNIQUE

h. le dossier Technique

- Instructions aux soumissionnaires paraphées
- Modèle de déclaration à souscrire dument signée et remplie.
- Modèle de déclaration de probité dument signée et remplie
- Copie du registre de commerce
- Certificat de qualification et classification professionnelles de catégorie Deux (II) et Plus Activité principale ou secondaire du domaine bâtiment ou hydraulique ou travaux publique.
- Extrait de rôle en cours de validité apure, ou avec échéancier de paiement en cas de dette.
- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité.
- Attestations de mise à jour CACOBATPH en cours de validité.
- Statuts pour les sociétés
- une attestation des comptes sociaux auprès du CNRC
- Casier judiciaire du signataire de la soumission.
- Attestations d'activité pour les deux (02) dernières années.
- Planning des différentes phases des travaux.
- Liste des matériels accompagnés de cartes grises et assurances
- Liste des projets réalisés accompagnés de pièces justificatives durant les cinq dernières années.
- Liste des moyens humains accompagnés par les CV et déclaration CNAS.
- Le Cahier de Prescription Spécial (CPS) parties A et B paraphé et signé

B : OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission dument signée et remplie.
- Le bordereau des prix unitaires paraphé et signé
- Le devis quantitatif et estimatif paraphé et signé

L'ensemble des deux plis doit être placé dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention suivante:

Soumission à ne pas ouvrir Avis D'appel d'offre national ouvert N° 87/2013
Réalisation travaux d'aménagement extérieur + Eclairage Public, assainissement, AEP
Abris du poste transformateur et voirie de 50 logements publics locatifs à SBAA du programme quinquennal
2010 – 2014 tranche 2010 LOT UNIQUE. Adresse A monsieur Le Directeur Général de l'OPGI Adrar
Route de Reggan RN N°06 Adrar

La date de dépôt des offres est fixée à 15eme jour à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP du présent avis à 12h00.

La commission d'ouverture des plis siégera en séance publique, le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14h:00, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours.

Midi Libre n° 2055 | Mercredi 18 décembre 2013 - ANEP - 556 184

OUVERTURE AUJOURD'HUI DE LA FOIRE DE LA PRODUCTION NATIONALE

Sous le signe de l'industrie algérienne et les défis de la relance

La Société algérienne des foires et exportations (Safex) annonce officiellement que la 22^e édition de la Foire de la production algérienne 2013 sera inaugurée aujourd'hui au Palais des expositions, aux Pins maritimes.

PAR AMAR AOUIMER

Cette manifestation économique et commerciale sera abritée au pavillon central de la Concorde et sera placée sous le thème : « L'industrie algérienne : les défis de la relance » indique la Safex, l'organisateur de cet événement.

Les espaces d'exposition seront situés au pavillon Concorde (pavillon Central) et la place de l'Unité africaine, précise cette institution, qui souligne que l'édition 2012 a connu la présence de 139 exposants sur une surface globale d'exposition 7.460 m², tandis que pour l'année 2013, il y aura une surface globale d'exposition de 7.231 m² dont 4.169 m² pour le secteur public et 3.062 m² pour le secteur privé, alors que le nombre d'exposants se



chiffre à 208 entreprises dont 65 entreprises publiques, 143 entreprises privées.

Les données enregistrées font ressortir une augmentation d'environ 50 % en ter-

mes de nombre d'exposants par rapport à l'édition précédente 2012.

Considérée comme le baromètre des produits « made in Algeria », cette foire de la production nationale reflète le taux de croissance du produit intérieur brut et les capacités d'exportation des entreprises et des PME nationales, tous secteurs économiques confondus, en ce sens que, les visiteurs pourront avoir une idée sur la qualité des produits fabriqués localement.

Par conséquent, il sera possible d'avoir une appréciation sur les opportunités d'exportation des produits « made in Algeria » tout en ayant une image précise sur la qualité, car, ce qui compte pour le placement des produits locaux sur le marché international, c'est incontestablement, l'amélioration constante de la qualité et des normes et standards internationaux.

Face à la concurrence farouche des produits chinois et d'importation, les producteurs algériens sont sommés, donc, de tableur sur le raffinement et le perfectionnement de la qualité pour pouvoir survivre à la compétitivité et au flux massif des produits importés qui inondent le marché domestique.

A. A.

PROJET D'UNIFICATION DES CONTRATS D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU TRAVAIL AIDÉ

Bénéficiaire d'une couverture sociale et de l'intégration et du système de retraite

PAR RIAD EL HADI

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, a annoncé un projet d'unification des contrats du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et du travail aidé en un seul contrat appelé "contrat de première embauche". En réponse à la question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que les contrats du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et celui du travail aidé seront unifiés en un seul contrat permettant ainsi aux jeunes de bénéficier d'une couverture sociale et de l'intégration des années de travail dans le système de retraite. Le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle a été lancé le 1^{er} juin 2008 dans le cadre de l'application de la politique de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage au profit des

primo-demandeurs d'emplois âgés entre 18 et 35 ans, rappelle-t-on. Ce dispositif vise notamment le soutien à l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi et l'encouragement des mesures visant la promotion de l'emploi des jeunes à travers notamment le financement de programmes de formation dans les métiers qui font défaut sur le marché du travail.

Ce contrat appelé "contrat de première embauche", a ajouté le ministre, bénéficiera d'une aide de l'Etat sur une durée de 3 ans non renouvelables, et ce, par une contribution directe dans le salaire de poste. L'Etat contribuera dans le cadre de ce contrat dans le salaire de poste à raison de 15.000 DA pour les universitaires, 10.000 DA pour les techniciens supérieurs, 8.000 DA pour les diplômés de la formation professionnelle et 6.000 DA pour les personnes sans qualification, a précisé le ministre. L'employeur prendra en charge la différence résultant de la con-

tribution directe de l'Etat et le salaire de poste et bénéficiera en contrepartie de la déduction d'une somme égale de l'impôt sur le bénéfice de la société, a affirmé le ministre. Le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, a poursuivi le ministre, a eu "des résultats positifs", en favorisant la création de 1.300.000 million d'emplois entre 2010 et 2013. Mais des "insuffisances" ont également été enregistrées au niveau de ce dispositif, a souligné Benmeradi qui a précisé que le taux d'insertion professionnelle dans le marché du travail n'a pas dépassé 10% comparativement au nombre global des jeunes intégrés dans le cadre de ce dispositif. Pour Benmeradi, le ministère œuvre en coordination avec les secteurs et instances concernés à mettre en œuvre un ensemble de mesures dont l'introduction de nouvelles formes de recrutement, l'amélioration de l'emploi de jeunes demandeurs d'emploi et l'incitation à l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat.

Le ministre a enfin indiqué que la problématique de l'emploi et de la lutte contre le chômage réside dans une approche économique qui prend principalement appui sur l'encouragement de l'investissement générateur d'emploi dans le secteur économique.

R. E.

PROMOTION DU PRODUIT TOURISTIQUE

Les opérateurs doivent s'impliquer davantage

L'implication résolue des opérateurs du tourisme dans la promotion de la destination Algérie et du produit touristique national est aujourd'hui "une nécessité absolue" pour le pays, a indiqué le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed-Amine Hadj.

Intervenant au cours d'une rencontre avec les opérateurs économiques activant dans le domaine du tourisme, réunis au siège de la wilaya en présence des autorités locales et de cadres de son département ministériel, le ministre a souligné que l'Algérie "dispose d'atouts et de moyens importants à même de lui permettre de promouvoir le secteur et d'exporter son produit artisanal, dans le cadre d'échanges internationaux". L'Algérie, a-t-il souligné,

vient d'adopter une nouvelle stratégie pour faire prospérer l'activité touristique, à l'intention des touristes étrangers mais aussi à l'intérieur du pays, le tout, a-t-il dit, est d'utiliser à bon escient les nouvelles technologies de l'information et de la communication et d'améliorer les prestations de service pour les élever aux normes internationales. Hadj Saïd a invité les agences nationales de tourisme et de voyages à s'impliquer davantage, également, dans la promotion et le développement du tourisme local, avant d'inciter les acteurs concernés et les citoyens à se mobiliser pour l'entretien et la préservation du patrimoine touristique du pays.

Le ministre s'était auparavant rendu, dans le cadre de sa visite de travail à

Tébessa, dans les localités de Hammamet et de Bekkaria, où il a été informé des opérations d'aménagement en voie de lancement dans les deux sites délimités dans ces localités, portant sur la mise en place de structures de loisirs et de détente.

Un exposé sur l'évolution du secteur du tourisme et de l'artisanat dans la wilaya de Tébéssa a été présenté au ministre, en marge d'une exposition collective de produits de l'artisanat local, organisée dans le hall de la maison de l'artisanat.

La wilaya de Tébéssa possède actuellement 18 établissements hôteliers, totalisant 1.062 lits. Quatorze (14) parmi ces hôtels sont implantés au chef-lieu de la wilaya.

R. E.

ENERGIE

Les Etats-Unis tablent sur une production pétrolière de 9,5 mbj en 2016

Les Etats-Unis devraient enregistrer une autre hausse de leur production de pétrole pour atteindre 9,5 millions de barils/jour en 2016, soit presque leur niveau record atteint en 1970 avec 9,6 mbj, a indiqué lundi l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). Précisant que les technologies de pointe pour la production de pétrole brut et de gaz naturel continuaient à permettre d'augmenter l'offre intérieure et de remodeler le paysage énergétique des Etats-Unis, l'EIA indique que la production américaine a atteint 8,075 mbj en décembre en cours avec un rythme d'augmentation de pompage de brut de 800.000 barils/jour annuellement. La production de pétrole des Etats-Unis a augmenté de 18% au cours des 12 derniers mois grâce à la combinaison du forage horizontal et de la fracturation hydraulique utilisée pour extraire les hydrocarbures de schiste. Selon les nouveaux pronostics de cette agence indépendante du département américain de l'Energie, ce boom, qui a réduit la dépendance des Etats-Unis des importations en hydrocarbures, fera de ce pays le plus grand producteur mondial à l'horizon 2015.

BECHAR

Développement rural intégré

Un financement de 180 millions DA vient d'être dégagé pour la réalisation de 32 projets dans la wilaya de Béchar, au titre du Programme de proximité de développement rural intégré 2013. Ces projets portent sur la réalisation d'un réseau d'irrigation de goutte à goutte sur 150 hectares et de 4 orages pastoraux équipés de kits solaires pour les besoins de pompage de l'eau.

Le même financement permettra aussi l'aménagement de 23 autres puits pastoraux à travers les territoires de 20 communes, ainsi que l'ouverture de 20 km de pistes et la création et l'équipement d'une soixante de petites unités d'élevage de caprins et camélins.

ORAN

Eradication des décharges sauvages

Une opération d'éradication des décharges sauvages dans la wilaya d'Oran sera bientôt lancée. Une vingtaine de décharges sauvages seront prises en charge couplée à des programmes de préservation de l'environnement et de la santé du citoyen, a-t-on expliqué en marge d'une rencontre inscrite dans le cadre des activités du projet R20.

Cette rencontre a vu la participation d'experts étrangers, d'opérateurs économiques locaux intervenant dans le domaine du tri des déchets, des associations et des représentants des directions de l'environnement, de la formation et l'enseignement professionnels et de l'emploi.

"Cette rencontre constitue un point de départ des activités du projet R 20 aux fins d'évaluation et d'identification de projets visant la valorisation des déchets", a indiqué le coordinateur régional de l'union nationale de la promotion du mouvement associatif.

RELIZANE

"Un arbre pour chaque citoyen"

6.000 arbustes ont été plantés dans la commune de Sidi M'hammed Benaouda à Relizane dans le cadre du programme national de plantation de 39 millions d'arbres.

Cette opération organisée sous le slogan "Un arbre pour chaque citoyen", a vu la participation des éléments de l'ANP, des agents de la conservation des forêts, des écoliers et de citoyens.

Des arbustes de pin d'Alep, d'eucalyptus et d'oliviers ont été plantés sur le bassin versant du barrage de Sidi M'hamed Benaouda. Cette opération vise à protéger le sol de l'érosion et à ancrer l'esprit environnemental.

Les actions de reboisement se poursuivront jusqu'au mois de mars prochain.

APS

CONSTANTINE, RÉALISATION DU NOUVEAU CHU

Lancement des travaux en janvier prochain

Le chantier du nouveau centre hospitalo-universitaire de Constantine sera lancé en janvier 2014 ont annoncé les services de la direction de la santé.

PAR BOUZIANE MEHDI

D'une capacité de 600 lits, le nouveau CHU, prévu à la périphérie de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, s'étendra sur une superficie de 25 hectares, a précisé la même direction. Présentée comme "un véritable pôle de référence autour duquel sera organisée l'offre de soins", cette future structure sanitaire prodiguera, outre sa mission de prise en charge des patients, "des soins spécialisés de très haut niveau", a encore affirmé à l'APS la direction de la santé.

Baptisé de l'ophtalmologiste martyr Lakhdar Benbadis, l'actuel CHU a été construit en 1876 et a subi plusieurs extensions avant d'être élevé au statut d'hôpital, puis de CHU en 1986.

De formation médicale et paramédicale, centre de recherche scientifique, assurant la tâche de soins, le CHU Benbadis regroupe



à la fois les activités diagnostiques et thérapeutiques à différents niveaux (soins généraux, spécialisés et hautement spécialisés).

Saturée depuis des années par un afflux ininterrompu de patients y affluant des wilayas limitrophes, cette structure sanitaire avec ses 56 services arrive difficilement à assurer des soins de haute qualité, a indiqué l'APS, ajoutant que des insuffi-

sances liées à l'hygiène y sont souvent décriées, tandis que le personnel médical et paramédical est souvent dépassé.

Au fil des années, la réalisation d'un deuxième CHU pour la ville Constantine était devenue la meilleure solution pour redresser le secteur de la santé dans cette wilaya, selon les mêmes services de la direction de la santé.

B. M.

KHENCHELA, SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE GÉNIE RURAL SAFA-AURÈS

Production de 30.000 m³ de bois en 2013

La production de bois a atteint, en 2013 dans la wilaya de Khenchela, près de 30.000 m³, selon des chiffres recueillis auprès de société régionale de génie rural Safa-Aurès dont le siège est situé à Kaïas.

La production provient de l'exploitation des ressources forestières de Béni Oudjana, Ouled Yaâkoub et Béni Meloul.

Elle a dépassé de 6.000 m³ celle de 2012, une année marquée par des feux de forêt

ayant touché 3.718 hectares de couvert végétal. 30% de cette production est destinée à l'unité de transformation de Bouhmama et 20 % à des unités privées, le reste étant destiné aux unités de Béjaïa et d'autres wilayas, selon la demande.

L'exploitation des ressources forestières de la wilaya de Khenchela s'effectue conformément aux normes en usage, dans le cadre du développement durable.

Elle s'accompagne de travaux sylvestres et

d'actions systématiques de reboisement pour la régénération du patrimoine.

Le pin d'Alep, abondant, est surtout utilisé pour la menuiserie bâtiment et la construction de chalets.

L'entreprise Safa-Aurès emploie 3.000 travailleurs dont un millier de saisonniers, et réalise des projets de proximité de développement rural en collaboration avec la conservation des forêts.

APS

OUARGLA, SALON DE L'AGENCE DE GESTION DU MICROCRÉDIT

Participation de 82 porteurs de projets

Pas moins de 82 porteurs de projets exposent leurs activités diverses au salon régional organisé, jeudi dernier, à Ouargla, par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem).

L'objectif escompté à travers l'organisation de cette manifestation est de donner un aperçu sur les étapes de création de micro-activités et les divers mécanismes de leur financement, notamment à travers le prêt sans intérêt pouvant atteindre 250.000 DA et destiné aux jeunes des wilayas du Sud, a indiqué le directeur

général de l'Angem, Mohamed El-Hadi Aouaidjia.

Ce salon, qui s'étale sur trois jours, où sont représentées 25 wilayas de différentes régions du pays, "est aussi une occasion pour motiver les jeunes à créer des micro-activités", a-t-il souligné.

Les participants exposent leurs projets développés dans divers segments d'activités économiques et commerciales, notamment l'agriculture, la santé, l'industrie, les productions alimentaires, la sérigraphie et l'artisanat.

Le salon a enregistré également la présence de divers partenaires, à savoir les directions locales de la formation professionnelle et de l'action sociale, l'agence de développement social, le service extérieur d'insertion et de probation, le centre national du registre du commerce et les banques publiques.

Ce salon régional, organisé sous le patronage du ministère de la Solidarité nationale a été inauguré par le chef de l'exécutif de la wilaya.

APS

EL-BAYADH

Plantation de 18.000 arbrisseaux

Une opération de plantation de 18.000 arbrisseaux a été lancée mercredi au niveau du mont Bouderga, wilaya d'El-Bayadh, par les éléments de l'ANP. Inscrite dans le cadre du programme de plantation de 39 millions d'arbrisseaux à l'échelle nationale, cette campagne vise le

renforcement de la relation ANP-société civile, le développement de la culture environnementale, et la protection de l'environnement. Placée sous le signe "Un arbre pour chaque Algérien", cette campagne, initiée en coordination avec le secteur des forêts, doit toucher plusieurs sites des com-

munes d'El-Bayadh. Cette campagne est menée avec la participation des différents corps constitués, les services des forêts et la société civile. D'autres opérations seront lancées dans le cadre de la lutte contre le phénomène de la désertification par l'extension des bandes et ceintures vertes. APS

TIZI-OUZOU

Les handicapés ne cèdent pas au désespoir

En dépit de handicaps physiques, chacun tente de trouver un sens à sa vie en fonction de ses dons et de ses moyens. Être handicapé n'est pas une fatalité.

PAR LOUNES BOUGACI

Des milliers de personnes handicapées l'ont démontré en faisant des choses que d'autres personnes, dotées de toutes leurs facultés, sont incapables de réaliser. Les associations qui foisonnent dans la wilaya de Tizi-Ouzou et qui ont pour mission la prise en charge de personnes handicapées n'assument pas tout à fait leurs tâches. Ils sont pas moins de 31.370 personnes à souffrir de différents handicaps. Un chiffre qui peut être inférieur à la réalité car il n'existe pas de recensement fiable en la matière, souligne le président de l'une de ces associations domiciliée au chef-lieu de wilaya. La solitude des personnes handicapées ainsi que celle de leurs parents se fait de plus en plus ressentir. « *La société algérienne devient de plus individualiste. Ce qui se répercute incontestablement sur la prise en charge de cette catégorie de citoyen* », nous confie un psychologue qui a eu à prendre en charge un certain nombre de handicapés mais aussi de mères de ces derniers qui souffrent également au quotidien. Notre interlocuteur ajoute : « *Ce dont a besoin la personne qui souffre d'un handicap, ce n'est pas seulement d'argent ou d'une prise en charge matérielle. Il y a plus important que ça. C'est le sentiment qu'il ne soit pas rejeté par la famille et la société* ». Selon notre interlocuteur, la prise en charge humaine est aussi importante que celle matérielle, sinon plus. Il faudrait que les concernés puissent s'exprimer et surtout être écoutés. Les chiffres en la matière font ressortir que dans la wilaya de Tizi-Ouzou, sur les 31.370 personnes handicapées que compte la région, 15.084 sont concernés par des troubles mentaux dont pas moins de 784 mineurs. « *Les parents de ces derniers sont également en butte à de multiples difficultés quand on sait qu'en plus du problème du handicap, tout ce qui est inhérent aux troubles mentaux relève du tabou. Surtout lorsqu'il s'agit de filles* », nous éclaire un psychiatre en exercice dans la ville de Tizi-Ouzou. Les parents ont tendance à cacher même l'existence au sein de la famille de personnes souffrant de troubles mentaux. Ce qui est loin de constituer un bon choix, selon notre interlocuteur. Ne pas en parler ne fait qu'exacerber le supplice de tous les membres de la famille car ils sont obligés de gérer « ce gros secret » qui finira tôt ou tard par se dévoiler au grand jour. Pour revenir aux chiffres, les dernières statistiques rendues publiques par les responsables du secteur de l'action sociale font ressortir l'existence de 10.492 handicapés moteur dont 782 mineurs, 2.774 handicapés visuels dont 83 enfants, 1.697 handicapés auditifs dont 171 mineurs alors qu'on dénombre pas moins de 323 personnes concernés. La prise en charge sociale de ces handicapés se fait en fonction des infrastructures



disponibles comme l'école des jeunes aveugles de Boukhalfa qui tente, autant que faire se peut, d'absorber les besoins exprimés en la matière. Plusieurs centres psychopédagogiques existent également sur le territoire de la wilaya et sont gérés par la direction de l'action sociale. L'Etat octroie, en outre, des aides sociales mensuelles de l'ordre de 3.000 DA à pas moins de 15.000 citoyens touchés par ce problème. Mais si l'Etat peut contribuer à aider cette frange de la société, il n'en demeure pas moins que ce sont leurs familles et leur entourage immédiat qui doivent jouer un rôle déterminant envers eux afin qu'il ne se sentent pas lésés ni amoindris. Mais il s'agit souvent d'une tâche très difficile de l'avis de plusieurs personnes interrogées et ayant un ou plusieurs handicapés à la maison. « *Ma femme est complètement déprimée depuis qu'on a eu garçon handicapé. Elle n'arrive pas à accepter de le voir tout le temps allongé sans pouvoir marcher, ni parler ni faire quoi que soit* », nous confie le père d'un enfant handicapé âgé de quatre ans. L'existence de cet enfant au sein de cette famille a engendré même des problèmes de couple difficiles à surmonter. Chaque jour qui passe pour les deux conjoints est un véritable calvaire, ajoute notre interlocuteur. « *On ne sait même pas s'il va vivre ou mourir. Et personne ne peut nous reconforter car dans la culture kabyle, quand quelqu'un a beaucoup de problèmes, pour le soulager, on lui dit ce qui compte dans la vie, c'est la santé. Nous concernant, c'est cette santé qui pose problème* », souligne notre interlocuteur. Pourtant, être handicapé n'est pas vraiment une fatalité en soi. Selon le psychologue que nous avons interrogé à ce propos, une grande partie des handicapés arrivent à accepter leur handicap et à vivre plus au moins normalement. Quand il ne s'agit de handicap mental, de nombreux handicapés arrivent même à faire des études supérieures avec succès. C'est le cas de plusieurs non voyants et autres handicapés moteurs. L'espoir est toujours permis donc. Il suffit d'y croire.

L.B.

PROTESTATION CITOYENNE

Le siège de la mairie de Mizrana fermé

Des habitants de la commune de Mizrana ont fermé, cette semaine, dès la première heure de la matinée, le siège de leur assemblée populaire communale en guise d'action de protestation. L'action en question a été initiée par les habitants de l'un des plus grands villages que compte la municipalité, Azrou Bwar. Cette action de fermeture du siège de la mairie est illimitée selon les concernés. Ces derniers ont tenu à observer en même temps un sit-in sur place. La goutte ayant fait déborder le vase de la colère est le problème des coupures du courant électrique qui devient récurrent dans cette localité côtière. Les contestataires ont confié aux correspondants de presse que, suite à la persistance ce problème sérieux, ils ont saisi les élus à l'assemblée populaire communale ainsi que les responsables locaux de Sonelgaz. Mais rien n'a été fait ni par les uns ni par les autres, toujours d'après les concernés. Un autre prob-

lème, et non des moindres, est également déploré. C'est celui de l'état de dégradation avancée dans lequel se trouve l'école primaire du village qui nécessite des travaux de réhabilitation urgents pour parer à d'éventuels dommages qui pourraient survenir notamment avec le retour des intempéries dès le week-end prochain. « *Notre école est dans un état vétuste et lamentable qui nécessite des travaux de réfection dans les brefs délais. Nos enfants sont en danger* », souligne l'un des protestataires ayant pris part au sit-in d'hier et contacté par téléphone. Parmi les autres revendications mises en exergue par les citoyens de la commune de Mizrana, dépendant administrativement de la daïra de Tigzirt, on peut citer aussi celle inhérente à la réouverture de l'agence locale de la poste qui est hors service depuis l'année 2007 à cause de son exposition à des actes de banditisme. La sortie des citoyens de la commune de Mizrana intervient au moment où le siège

de la mairie et celui de la daïra de Makouda, une localité limitrophe, sont toujours fermés et ce, depuis quinze jours. Les citoyens de Makouda ont également procédé au blocage de toutes les routes menant vers le chef-lieu communal, hier matin. Ces actions de protestation sont menées par les habitants du village Semghoun, déterminés en toute vraisemblance à aller jusqu'au bout de leurs revendications. Ces derniers réclament le branchement de leur village au réseau de gaz naturel, de l'eau potable et la réhabilitation des routes menant vers leur localité. Une autre action similaire est observée depuis plusieurs jours dans le chef-lieu de la commune d'Ath Yanni où les citoyens exigent l'annulation de la liste des bénéficiaires des cent logements sociaux réceptonnés récemment.

L. B.

OUAGUENOUN

Le calvaire des automobilistes

Des milliers d'automobilistes font quotidiennement face à un véritable calvaire. Il s'agit des automobilistes de la daïra de Makouda qui compte trois communes, à savoir Ouaguenoun, Aït Aïssa Mimoun et Timizart. En effet, pour parcourir un trajet de seulement quinze kilomètres, les citoyens et surtout les transporteurs sont obligés parfois de rester plus d'une heure sur le chemin. Une situation que n'explique pas et ne justifie pas, à lui seul, le fait qu'il s'agisse d'un trafic routier très dense. Mais ce problème est engendré par l'état des routes qui relient les localités de la daïra de Ouaguenoun au chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou. Une situation du réseau routier qui ne semble pas préoccuper outre mesure ni les autorités locales communales ni la direction de wilaya de travaux publics. Le premier bouchon interminable se constitue au niveau du village Timizart Loghbar situé sur la route menant vers Ouaguenoun mais dépendant administrativement de l'APC de Tizi-Ouzou. L'état de la route au centre du village Timizart Loghbar est lamentable, ce qui contraint les voitures à progresser en première vitesse. Le deuxième problème dans ce village est l'existence de pas moins de six dos-d'âne sur une distance de moins d'un kilomètre. On imagine donc les désagréments que cela engendre. Les ralentisseurs sont, en effet, la bête noire des automobilistes qui fréquentent le chemin reliant Ouaguenoun à Tizi Ouzou. Les dos d'âne sont la deuxième cause de l'existence quasi-permanente de longs et interminables embouteillages tout au long de cette route qui dessert aussi la commune de Boudjima dépendant administrativement de la daïra de Makouda. Ceux qui endurent le plus cet état des lieux, ce sont les transporteurs publics des voyageurs qui parcourent cette route plus de vingt fois par jours. Des citoyens interrogés sur l'existence de façon démesurée de dizaine de ralentisseurs, sur une distance de moins de quinze kilomètres, répondent par le fait qu'ils existent aussi des chauffards qui, en conduisant, font souvent des dégâts et des accidents mortels. Ils citent l'accident ayant fait deux morts il y a deux mois au niveau du lieu-dit Tiplakine. Il s'agit, comme on peut le constater, d'une véritable impasse car des éléments de réponse existent quant au nombre élevé de ralentisseurs qui émaillent ce chemin de wilaya. Mais d'autres témoignages racontent que ce sont les propriétaires des grandes superettes qui sont derrière l'érection de ces dos d'âne pour « obliger » en quelque sorte les passants à s'arrêter pour y faire leurs provisions. En tout état de cause, cette situation n'arrange aucun automobiliste et faire un déplacement de quinze kilomètres est devenu un supplice pour des milliers de citoyens de Ouaguenoun.

L.B.

NOUVELLES VIOLENCES

EN IRAK

Assaut contre la mairie de Tikrit

En milieu de journée, les autorités ont annoncé que les forces de sécurité avaient repris le contrôle de la mairie et libéré 40 otages. "Nos forces ont tué un kamikaze, mais deux autres se sont fait exploser", a déclaré, à l'AFP, Sabah Noori, porte-parole des services antiterroristes.

Un conseiller municipal et deux policiers ont été tués, ont ajouté un officier de police et un médecin, sans préciser s'ils l'avaient été lors de l'attaque des hommes armés ou de l'assaut des forces de l'ordre.

A la suite de cette attaque, qui illustre une nouvelle fois l'inefficacité des imposantes mesures de sécurité mises en place autour des bâtiments publics, tous les fonctionnaires de la ville, y compris les enseignants, ont été priés de rentrer chez eux.

Dans la même région, des kamikazes ont attaqué, lundi matin, un poste de police à Baiji de la même manière que la mairie de Tikrit : l'un a fait exploser sa voiture piégée devant le portail, puis trois autres sont entrés, tuant un officier et un policier, avant d'attendre l'arrivée des forces spéciales.

Agence

GUINÉE, MANIFESTATIONS

Les locaux de la gendarmerie saccagés

Au moins quinze personnes ont été blessées, lundi, à Kankan (extrême-est de la Guinée) et les locaux de la gendarmerie saccagés lors d'une manifestation contre la mort d'un célèbre footballeur par des "coups" de gendarmes, a-t-on indiqué de sources concordantes. Les gendarmes ont fait usage de bombes lacrymogènes et ont tiré pour disperser les manifestants, faisant au moins quinze blessés, dont huit par balle, a indiqué une source hospitalière.

La manifestation a réuni plusieurs milliers de personnes qui entendaient dénoncer la mort d'un célèbre jeune footballeur de la ville, Balla Konde, qui avait été "intercepté dans la nuit de samedi par une patrouille de la gendarmerie qui l'a copieusement bastonné et abandonné à l'agonie en pleine rue", avant son décès dimanche et son inhumation lundi, selon des sources concordantes.

Les manifestants qui scandaient des slogans hostiles aux forces de l'ordre ont saccagé, lundi, les locaux de la gendarmerie. "Des ordinateurs, un groupe électrogène, des armes et des uniformes de la gendarmerie ont également été emportés par les manifestants", selon des témoins cités par l'AFP. Le gouverneur de la région éponyme de Kankan, Nawa Damey a indiqué que le footballeur "très connu à Kankan (...) a été arrêté par une patrouille de gendarmerie. Je ne sais pas ce qui s'est passé. Le jeune a expliqué à sa famille qu'il a été battu par des gendarmes, ce que nous déplorons".

APS

CHILI, ELLE S'EST IMPOSÉE EN OBTENANT 62% DES SUFFRAGES

Bachelet, nouvelle présidente

La socialiste Michelle Bachelet, à nouveau élue, dimanche, présidente du Chili, a promis de mener à bien de "profondes transformations" dans son pays, mais les fortes attentes de la population et un contexte politique incertain pourraient lui compliquer la tâche.

Après un premier mandat en 2006-2010, Michelle Bachelet, 62 ans, médecin de formation et première femme élue à la tête d'un pays sud-américain, a confirmé les pronostics qui lui promettaient une victoire très confortable au deuxième tour.

Elle s'est imposée en obtenant 62,1% des suffrages face à la candidate de droite Evelyn Matthei (37,8%) et ce, malgré une abstention supérieure à 50%.

Dans son discours de victoire, la présidente a insisté sur l'urgence de bâtir un "Chili plus juste" et d'en "finir avec" de fortes inégalités.

"Il est temps de procéder à des changements de fond", a-t-elle déclaré dimanche soir à la tribune devant des milliers de partisans enthousiastes à Santiago.

Son programme prévoit, en effet, de faire sauter les "verrous antidémocratiques" de la Constitution de 1980 héritée de la dictature ainsi qu'une réforme fiscale prévoyant, notamment, une forte hausse des impôts sur les sociétés.

Ces nouvelles recettes devront permettre de financer une refondation du système éducatif (avec la gratuité des études universitaires d'ici à six ans), ainsi que l'amélioration du système de santé et des services



publics.

"Ça ne va pas être facile, mais quand a-t-il été facile de changer le monde pour l'améliorer ?" s'est-elle exclamée dans la foulée de son élection.

Mme Bachelet a promis d'entamer ses réformes dans les cent jours suivant son investiture, le 11 mars prochain. Mais si sa coalition de la "Nouvelle majorité" contrôle le Parlement, sa marge de manœuvre risque d'être limitée pour engager les réformes les plus profondes figurant dans son programme.

Aux législatives organisées en même temps que le premier tour de la présidentielle, le 17 novembre dernier, la "Nouvelle majorité" s'était assurée une

majorité absolue, avec 67 élus sur 120 à la Chambre des députés et 21 sièges de sénateurs sur 38.

Cet avantage sera insuffisant — sauf soutien d'autres partis — pour procéder aux révisions de la Constitution et du code électoral envisagées, la junte militaire (1973-1990) étant parvenue à l'époque à compliquer l'adoption de futurs amendements en imposant la majorité des 3/5es. En outre, pour faire, sans heurts, ses réformes, la socialiste devra serrer les rangs d'une coalition pour le moins hétéroclite incluant, en outre, démocrates-chrétiens, socialistes et communistes.

R. I.

IMMIGRATION CLANDESTINE

Accord entre la Turquie et l'UE

La Turquie et l'Union européenne ont signé, lundi, un accord autorisant les gouvernements des Vingt-Huit à renvoyer les immigrés clandestins entrant sur le territoire européen via la Turquie. Le texte a été signé lors d'une cérémonie à Ankara. La Turquie, candidate à l'entrée dans l'UE, est un carrefour majeur de l'émigration clandestine vers l'Europe. Cet accord dit de "réadmission" prévoit que les deux parties pourront renvoyer des ressortissants de l'autre partie ou de pays tiers en situation illégale. Le ministre turc des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, et

la commissaire européenne chargée des affaires intérieures, Cecilia Malmström, ont par la même occasion officialisé l'ouverture d'un dialogue visant à l'abandon des visas requis pour les Turcs qui se rendent en Europe. "La coopération entre l'Union européenne et la Turquie a fait un grand pas en avant. Nous avons lancé deux initiatives parallèles qui renforceront les relations entre la Turquie et l'Union européenne et bénéficieront à leurs citoyens", a commenté la commissaire européenne. "Un nouveau processus débute dans les relations UE-Turquie.

Aujourd'hui, avec notre signature, les portes de l'Europe s'ouvrent aux citoyens turcs pour des voyages sans visa", a déclaré Recep Tayyip Erdogan lors de la cérémonie.

Le Premier ministre turc a cherché à rassurer ceux qui, en Europe, craignent un afflux d'immigrés turcs. "Si les visas de l'UE sont abolis, ni la Turquie ni les pays de l'UE ne rencontreront le moindre problème. Nous venons pour prendre en charge un fardeau, pas pour être un fardeau", a-t-il ajouté.

R. I./Agence

NUCLÉAIRE IRANIEN

Téhéran exprime son mécontentement à Washington

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a fait part à son homologue américain, John Kerry, de son "mécontentement" après la décision de Washington d'élargir sa liste noire contre l'Iran, ont indiqué, lundi, les médias iraniens. L'inscription, jeudi, d'une dizaine de noms sur la liste des entreprises et individus soupçonnés de violer les sanctions commerciales contre

Téhéran a provoqué la suspension des discussions techniques à Vienne entre l'Iran et le groupe du 5 + 1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne).

"Après les récents développements concernant la mise en application du plan d'action conjoint (sur le nucléaire iranien conclu à Genève) le secrétaire d'Etat américain a eu un contact téléphonique avec M. Zarif

qui lui a exprimé le mécontentement de l'Iran", a précisé Fars, citant le ministère iranien des Affaires étrangères. Le ministère ne précise pas quand a eu lieu la conversation téléphonique. Selon l'agence Irna, cette conversation était la première entre les deux responsables depuis l'accord conclu à Genève le 24 novembre.

R. I./Agence

LA TOMBE DE MANDELA HORS DE PORTÉE DU PUBLIC ?

L'accès limité à la sépulture

Il se pourrait bien que la tombe de l'homme d'Etat ne soit pas accessible au public...

La tombe de Nelson Mandela, homme d'Etat parmi les plus adulés de la planète, restera-t-elle à jamais fermée au public sur un flanc de colline dans la propriété familiale de Qunu ?



Cela semble être le vœu des Mandela, même si les villageois espèrent garder un accès privilégié à leur voisin.

Mandela repose aux côtés de ses parents et de ses enfants

Le géant politique sud-africain a été mis en terre dimanche dans le petit cimetière familial, sur un coin du vaste domaine des Mandela, à moins d'un kilomètre de sa maison. Un lieu bien protégé des regards, télé-objectifs compris, par un mur de pierre et de la végétation.

Il n'est pas rare, dans des zones rurales d'Afrique, d'inhumier les membres de la famille sur ses terres. Mandela repose aux côtés de ses parents et de trois de ses enfants, décédés en 1948, 1969 et 2005. Parmi les maints aspects logistiques et protocolaires gérés ces derniers jours par le gouvernement pour les funérailles, aucune annonce n'a porté sur ce qu'il adviendrait de la tombe après les funérailles.

Un accès au public possible

Il y a quelques mois, Makaziwe, la fille aînée de Mandela âgée de 59 ans, avait fermement affirmé, dans une interview, que cette sépulture ne deviendrait en aucun cas un lieu de pèlerinage. "Les cimetières familiaux (...) ne sont pas publics", hormis lorsqu'on invite des gens à l'enterrement d'un être cher, avait déclaré fin juin Makaziwe sur la chaîne publique SABC. "Après cela, ils deviennent un lieu familial sacré."

Mais le gouvernement a laissé entendre ces derniers jours que la famille Mandela pourrait ouvrir un accès limité à la tombe, par exemple aux habitants de Qunu, village de son enfance resté cher au cœur de Mandela, et où il séjourna après sa retraite politique autant que sa santé lui permit. "La famille a été très généreuse par le passé envers la communauté" locale, lui laissant un accès très libre et informel à la propriété, a rappelé samedi à des journalistes le ministre auprès de la Présidence,

Collins Chabane. Il reviendra à la famille "après les funérailles, après une période de deuil", de prendre une décision sur un éventuel accès à la tombe, a ajouté Collins Chabane.

Le musée de Qunu diversifie déjà ses activités

Dans la semaine, une porte-parole avait, elle aussi, indiqué que le gouvernement serait à l'écoute si la famille Mandela lui demandait de gérer l'aspect logistique d'un accès au site ou à un lieu de mémoire, mais qu'à ce jour, cela n'avait fait l'objet d'aucune discussion.

Localement, les habitants de la bourgade, située à un millier de kilomètres au sud de Johannesburg, espèrent bien que la porte de Mandela, même après sa disparition, restera ouverte, et qu'ils pourront venir lui rendre un hommage discret, en voisins.

"Quand tout cela sera fini", déclarait Kutala, infirmière au centre de soins de Qunu, en référence au tourbillon médiatique, "peut-être que si nous demandons à la famille, on pourra aller se recueillir sur sa tombe, si ce sont des visites calmes et dignes".

"Quand il était là, on pouvait aller chez lui sans problème, si on demandait...", ajoutait Kutala, qui dit avoir rencontré Madiba à plusieurs reprises, notamment lors des réceptions qu'il donnait pour les enfants à Noël.

"Je pense que plus tard, les gens pourraient être autorisés à venir voir la tombe de Tata (grand-père). Mais sans doute pas dans un avenir proche", acquiesçait, dimanche, Thobile Dyantyi, un habitant de Qunu de 23 ans.

"Que feront les touristes s'ils viennent ici et veulent visiter ?" le site, se demandait Nkanyiso Manqele, 35 ans.

Anticipant cet afflux, le Musée Nelson-Mandela de Qunu diversifie ses activités : en plus d'expositions et de conférences, il propose des visites guidées, des randonnées sur les collines où Mandela enfant goûta une liberté qu'il décrivit avec amour

et chérit tout au long de sa vie de luttes.

Querelles de famille sur les produits dérivés et la «marque» Mandela

L'argent lié aux produits dérivés sur la "marque" Nelson Mandela en fait saliver plus d'un...L'appât du gain serait le plus fort. Si de son vivant, Nelson Mandela avait martelé ne pas vouloir que son visage s'étale sur des produits commerciaux, son nom, l'un des plus connus au monde, est une marque difficile à protéger. Des membres de sa famille voudraient profiter des revenus de cette célébrité.

Le héros de la lutte anti-apartheid et premier président noir de l'Afrique du Sud était connu pour son sens du sacrifice, son humilité et sa probité. Mais sa célébrité a naturellement généré toute une gamme de produits dérivés : T-shirts à son effigie, casquettes, badges et même combinaisons pour bébés se sont toujours bien vendus, surtout sur les sites touristiques associés à son nom.

Querelles de famille

Sa mort, le 5 décembre, n'a fait qu'augmenter l'intérêt. "C'est naturel que les gens cherchent à avoir un petit quelque chose pour se rappeler de ce grand homme", souligne le responsable du site d'enchères en ligne Jaco Jonker. Mais la propriété des droits sur le nom et l'image de Mandela est un maquis où évoluent plusieurs acteurs aux intérêts divergents.

La Fondation Nelson Mandela, une organisation caritative créée par le Nobel de la Paix, est officiellement le gardien du temple. Nelson Mandela lui a donné des instructions claires : "Je ne veux pas voir mon visage sur des produits commerciaux, je ne veux pas être associé à du tabac ou de l'alcool", rappelle un de ses responsables, Verne Harris. En conséquence, la Fondation a déposé 18 noms de marque "pour avoir un instrument légal et réagir en cas d'usage inapproprié du nom et de l'image de Madiba", explique-t-il.

Un monde ténébreux

Malgré tout, 130 entreprises ont déposé un nom qui fait référence au grand homme, dont un vendeur de pièces mécaniques (Mandela Auto Body Parts) ou une entreprise de volaille (Mandela Poultry Cooperative Limited). L'expert en marques commerciales Jeremy Sampson estime qu'il est quasiment impossible de protéger parfaitement un tel nom et que les efforts de la fondation "ont été un peu lents" à se déployer.

"Des choses ont été organisées pour respecter sa volonté, mais d'autres ont été développées par des membres de sa famille et ni lui ni ses avocats n'ont pu s'y opposer", relève-t-il.

Comment, en effet, empêcher ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants d'utiliser un nom qui est aussi le leur ?

Une de ses filles a ainsi lancé en début d'année une gamme de vins prestigieux sous le label "House of Mandela". D'autres membres de la famille commercialisent des vêtements sous l'étiquette "Long Walk To freedom" (Un long chemin vers la liberté), le nom de son autobiographie...

Actions en justice

Deux de ses filles avaient aussi intenté une action en justice pour récupérer le contrôle de fonds d'investissements qui gèrent la commercialisation d'empreintes de sa main vendues pour plus de 1,2 million d'euros. Elles ont discrètement renoncé à cette procédure récemment.

L'aîné de ses petits-fils, Mandla, avait, pour sa part, transféré en 2011 les corps de trois enfants de Mandela vers le village de Mvezo dont il est le chef.

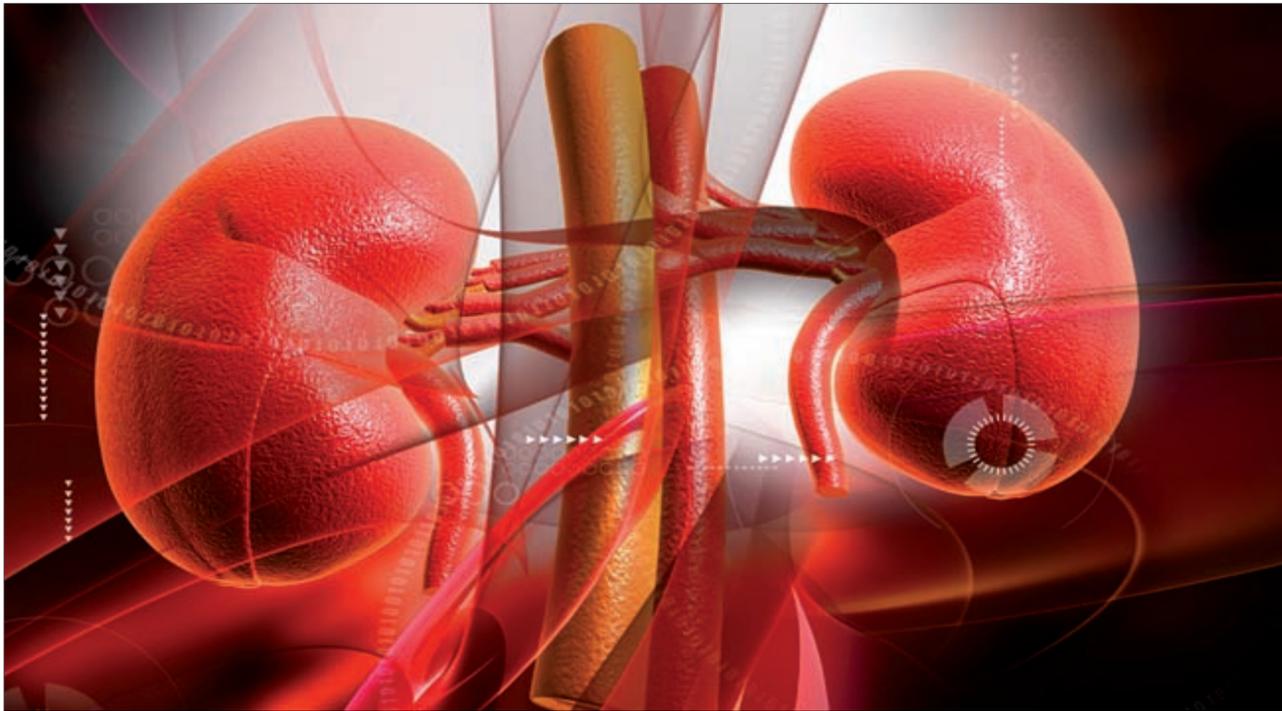
Son idée : attirer la tombe de son grand-père et développer un site touristique autour du lieu de mémoire. Une action en justice du reste de la famille a permis le retour des corps à Qunu, le village voisin, où Nelson Mandela a été enterré dimanche, conformément à ses souhaits.

R. I./Agences

MALADIES DES REINS ET APPAREIL URINAIRE

L'insuffisance rénale chronique et aiguë

Chaque minute, les reins filtrent environ 1 litre de sang, soit un cinquième de la quantité pompée par le cœur. L'insuffisance rénale chronique est une maladie grave qui entraîne une détérioration graduelle et irréversible de la capacité des reins à filtrer le sang et à excréter certaines hormones. Les produits du métabolisme et l'eau en excès passent de moins en moins dans l'urine et s'accumulent dans le flux sanguin.



L'insuffisance rénale chronique résulte des complications du diabète, de l'hypertension ou d'autres maladies. L'insuffisance rénale aiguë, quant à elle, survient soudainement, parfois après un accident ou à la suite d'une intervention chirurgicale difficile. Elle se produit souvent à la suite d'une diminution réversible du flot sanguin rénal.

Comment fonctionnent les reins

Les reins ont comme fonction essentielle de retirer du sang l'excès de liquide et les déchets du métabolisme. Les reins reçoivent le sang par les artères rénales qui transportent le sang oxygéné provenant du cœur. En pénétrant dans les reins, le sang circule dans des vaisseaux de plus en plus petits qui aboutissent chacun à un néphron, une sorte de rein miniature.

Un néphron est formé d'un glomérule qui filtre l'eau, les sels minéraux, le calcium, les acides aminés et les déchets et d'un tubule qui transporte l'eau et tous les matériaux collectés. Le sang réabsorbe alors les matériaux que le corps peut utiliser de nouveau et le reste est collecté dans le bassin, une sorte d'entonnoir relié à l'uretère qui transporte l'urine à la vessie.

Quand consulter

Si vous souffrez de diabète ou d'une autre maladie susceptible de provoquer une insuffisance rénale, votre médecin suivra la santé de vos reins sur une base régulière par des analyses de sang et d'urine. Si des symptômes se manifestent entre deux visites, n'hésitez pas à contacter votre médecin.

Même si vous n'êtes pas à risque de souffrir d'insuffisance

rénale, contactez votre médecin immédiatement si le volume de votre urine change considérablement ou si votre urine contient des traces de sang.

Les symptômes

La progression de l'insuffisance rénale chronique est si lente que les symptômes sont souvent imperceptibles au cours des premières années, car les reins s'adaptent et compensent leur perte de fonction. Plusieurs patients ne prennent connaissance de leur problème de santé que lorsque leurs reins opèrent à moins de 25% de leur capacité normale.

Certains symptômes non spécifiques, comme la fatigue, peuvent être la seule manifestation de la maladie pendant longtemps. Chez les personnes à risque, le suivi par analyses sanguines et urinaires est donc essentiel afin de détecter des signes annonciateurs d'insuffisance rénale.

Une fois la maladie bien installée, les symptômes suivants peuvent se manifester :

- Enflure des pieds, des chevilles, des jambes ou des paupières ; Douleur à la miction et diminution du volume d'urine ; Mictions plus fréquentes ; Urine mousseuse, trouble ou de couleur foncée ; Hypertension artérielle ; Fatigue et faiblesse plus marquées ; Nausées et vomissements ; Perte d'appétit et mauvais goût en bouche ; Perte de poids inexplicable ; Somnolence, ralentissement psychomoteur ; Maux de tête ; Troubles du sommeil ; Douleur dans le milieu, le bas du dos ou sur les côtés du bassin ; Contractions involontaires des muscles et crampes ; Démangeaisons persistantes.

Facteurs de risques :

La cause la plus fréquente de l'insuffisance rénale chronique

est le diabète, qu'il soit de type 1 ou 2. En effet, le diabète endommage les petits vaisseaux sanguins, y compris ceux qui se trouvent à l'intérieur des reins. D'autres facteurs de risque peuvent provoquer une insuffisance rénale chronique, dont les suivants :

- Pyélonéphrite (infection des reins) ; Maladie polykystique des reins ; Maladies auto-immunes, comme le lupus érythémateux aigu disséminé ; Hypertension (élévation de la tension artérielle) ; Obstruction des voies urinaires (attribuable aux infections et aux calculs rénaux fréquents) ; Utilisation excessive de médicaments métabolisés par les reins.

Dans certains cas, la maladie est impossible à prévenir. Cependant, les deux causes principales sont le diabète (types 1 et 2) ainsi que l'hypertension artérielle. Un bon contrôle de ces maladies diminue grandement le risque d'évolution vers l'insuffisance rénale. Cependant, de saines habitudes de vie peuvent aider à réduire les risques.

La prévention de l'insuffisance rénale

- Suivez fidèlement les traitements recommandés par votre médecin si vous souffrez d'une maladie chronique comme le diabète, le lupus ou l'hypertension. Faites prendre ou prenez vous-même votre tension artérielle de façon régulière. Évitez les abus d'alcool, de drogues et de médicaments, y compris ceux vendus sans ordonnance, comme l'aspirine, l'acétaminophène ou l'ibuprofène. Faites-vous traiter sans tarder en cas d'infection urinaire ou de toute autre affection des voies urinaires.

Les traitements médicaux de l'insuffisance rénale

Sans pouvoir guérir l'insuffisance rénale, le traitement

peut ralentir ou même stopper sa progression. On traite en priorité la maladie qui se trouve à l'origine de l'insuffisance rénale, comme le diabète ou l'hypertension. L'insuffisance rénale proprement dite est traitée en parallèle.

Régime alimentaire

La première mesure proposée aux patients est souvent la modification du régime alimentaire. Le médecin peut recommander une réduction de l'apport en protéines pour ralentir l'accumulation de déchets dans le sang et limiter les nausées et les vomissements.

Une limitation de la quantité de phosphore est souvent nécessaire lorsque la maladie atteint un certain stade. De plus, les apports en sodium (contenu dans le sel) ainsi qu'en lipides (gras) doivent être limités. Le tout doit être ajusté à la gravité de l'insuffisance rénale et les conseils d'un nutritionniste se révéleront très utiles dans ces circonstances.

Le médecin peut aussi prescrire une réduction de la consommation de liquides : eau, glaçons, café, thé, boissons gazeuses, jus, soupes, lait, crème, crème glacée et sorbets. Il pourrait par exemple limiter cette consommation à 1,5 litre par jour.

Pour contrôler la soif, on propose aux patients de se rincer régulièrement la bouche avec de l'eau, sans l'avaler. Sucrer des bonbons ou mâcher de la gomme peut aussi aider à humidifier l'intérieur de la bouche grâce à la salive.

Médicaments

Lorsque le régime alimentaire ne suffit plus à contrôler les déséquilibres en eau et en électrolytes (calcium, phosphore, potassium, etc.), l'introduction de médicaments en ajout aux bonnes habitudes alimentaires aidera à atteindre cet objectif : vitamine D, sévélamer (Rénagel) pour contrôler le phosphore, sulfonate de polystyrène sodique (Kayexalate) pour contrôler le potassium, et calcium et calcimimétiques cinacalcet (Sensipar) pour réguler le calcium.

Un traitement sera proposé au besoin pour maintenir les globules rouges sanguins à un certain taux : darbopoïétine (Aranesp) et érythropoïétine (Eprex).

Un contrôle strict de l'hypertension artérielle diminue la progression des dommages aux reins et une médication

sera certainement nécessaire afin d'atteindre les valeurs de pression souhaitées : trandolapril (Mavik).

De plus, on tentera au besoin de faire uriner « l'excès d'eau » présente dans le corps avec des diurétiques : furosémide (Lasix), hydrochlorothiazide (Hydrodiuril). Chez les diabétiques, la glycémie doit être maintenue à un taux acceptable, par l'utilisation de médicaments oraux ou d'insuline si la diète ne suffit plus : metformine (Glucophage, si la maladie n'est pas trop grave), glyburide (Diabeta), gliclazide (Diamicron), tolbutamide (Mobenol).

Dialyse

La dialyse fait appel à une membrane qui joue le rôle de filtre et sert à éliminer les toxines et les excès de liquide du sang. Il existe deux types de dialyse : la dialyse péritonéale et l'hémodialyse. Le choix d'une méthode plutôt que l'autre repose sur l'âge du patient, sa capacité à gérer son traitement (la dialyse péritonéale exige un minimum de dextérité et d'autonomie), la présence d'autres maladies et la préférence du patient.

Dans la dialyse péritonéale, on utilise le péritoine pour jouer le rôle de filtre. Le péritoine est la double membrane qui tapisse la paroi de l'abdomen (ventre) et les organes abdominaux (intestin, estomac, etc.) Ces deux membranes sont séparées par un espace infime dans lequel on installe un cathéter (un tube flexible, de très petite dimension) de façon permanente. Grâce à ce tube, on remplit le péritoine d'une solution appelée dialysat, laissée quelques heures dans cette cavité. Le sang qui circule dans les vaisseaux ratisant le péritoine est alors filtré : les toxines et l'eau en excès passent du côté du dialysat. Une fois l'opération terminée, on retire le dialysat pour le remplacer par un autre, vierge.

La dialyse péritonéale est généralement effectuée à la maison, par le patient ou un membre de sa famille. La dialyse péritonéale continue ambulatoire est généralement répétée toutes les 6 heures. La dialyse péritonéale automatisée se fait 1 fois par jour, durant la nuit, grâce à un appareil programmé.

L'hémodialyse doit être pratiquée à l'hôpital ou dans une clinique spécialisée. On utilise une machine appelée "dialyseur" pour filtrer le sang.

Le sang est d'abord pompé dans le dialyseur. À l'in-

térieur de la machine, il demeure d'un côté d'une membrane qui sert de filtre. Les déchets et l'excès de liquide traversent la membrane et passent de l'autre côté, où se trouve le dialysat. Le sang filtré est retourné dans l'organisme. En général, la procédure requiert 4 heures. Elle doit être répétée environ 3 fois par semaine.

Greffe rénale

Pour certains patients, une greffe rénale s'impose. Règle générale, les patients doivent avoir une espérance de vie relativement favorable (par exemple, 5 ans dans certains milieux) pour pouvoir bénéficier des avantages de la greffe. Une évaluation détaillée par un néphrologue spécialisé en greffe rénale est nécessaire afin d'établir si cette option thérapeutique est adéquate pour un patient donné. Le rein peut provenir d'un donneur vivant, souvent un parent, ou d'un donneur qui vient de décéder. Grâce à une greffe réussie, le receveur arrive à mener une vie active, en bonne santé.

L'opinion du médecin

Bien que l'insuffisance rénale chronique puisse être causée par des maladies rares et imprévisibles, elle est le plus souvent la conséquence d'affections fréquentes dans notre société : le diabète (type 1 et 2) et l'hypertension artérielle. Un contrôle strict de ces maladies réduira considérablement le risque de voir apparaître cette complication. N'oubliez pas que les symptômes apparaissent seulement une fois l'insuffisance rénale bien installée et qu'un dépistage régulier par prises de sang et analyse d'urine est nécessaire si vous êtes à risque.

Une fois celle-ci installée cependant, tout n'est pas perdu. En effet, vous avez encore la possibilité de ralentir la progression des dommages rénaux en continuant à garder le contrôle sur la maladie sous-jacente, en respectant une diète appropriée, en utilisant certains médicaments au besoin et en cessant la consommation de tabac. Avec une bonne observance aux conseils et traitements, il est possible de bénéficier d'une bonne qualité de vie malgré le problème, pendant de nombreuses années.

Dr Jean-François Meunier-Morin, MD, Hôtel-Dieu de Québec, CHUQ, Québec
Révision médicale (juin 2009) : Dre Sylvie Dodin, Chaire en approche intégrée en santé, Université Laval et Dr Jean-François Meunier-Morin, MD, Hôtel-Dieu de

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Prendre soin de ses reins ?

Tous les moyens de prévention et de lutte contre le diabète, l'hypertension artérielle et les maladies cardiovasculaires sont importants. De plus, une bonne hygiène de vie contribue à la bonne santé des reins.

Quelques conseils...

- Boire la quantité d'eau adaptée à ses besoins (au moins 1 à 1,5 litre par jour), répartie sur la journée, afin de faciliter le travail des reins ; Avoir une alimentation équilibrée afin d'éviter le surpoids et l'excès de cholestérol ; Ne pas manger trop salé car l'excès de sel favorise l'hypertension, facteur de risque des maladies rénales ; Pratiquer régulièrement une activité physique pour prévenir la surcharge pondérale et l'obésité, souvent associées au diabète et à l'hypertension artérielle ; Arrêter de fumer car le tabac accélère l'évolution des maladies rénales et cardio-vasculaires en accélérant le vieillissement.

A faire également :

Faire contrôler régulièrement sa tension artérielle. En effet, une tension trop élevée peut révéler un problème rénal ou en provoquer un ; Les tests par bandelette urinaire permettent de rechercher la présence d'albumine et de sang dans les urines ; Pour une personne diabétique et/ou hypertendue, un dosage annuel de la créatinine sanguine est recommandé. La recherche dans les urines de protéine ou de microalbumine doit être également périodiquement réalisée. Faire attention à certaines substances qui peuvent être toxiques à terme pour les reins. Ainsi il faut absolument : Éviter l'automédication ; elle peut être nocive pour les

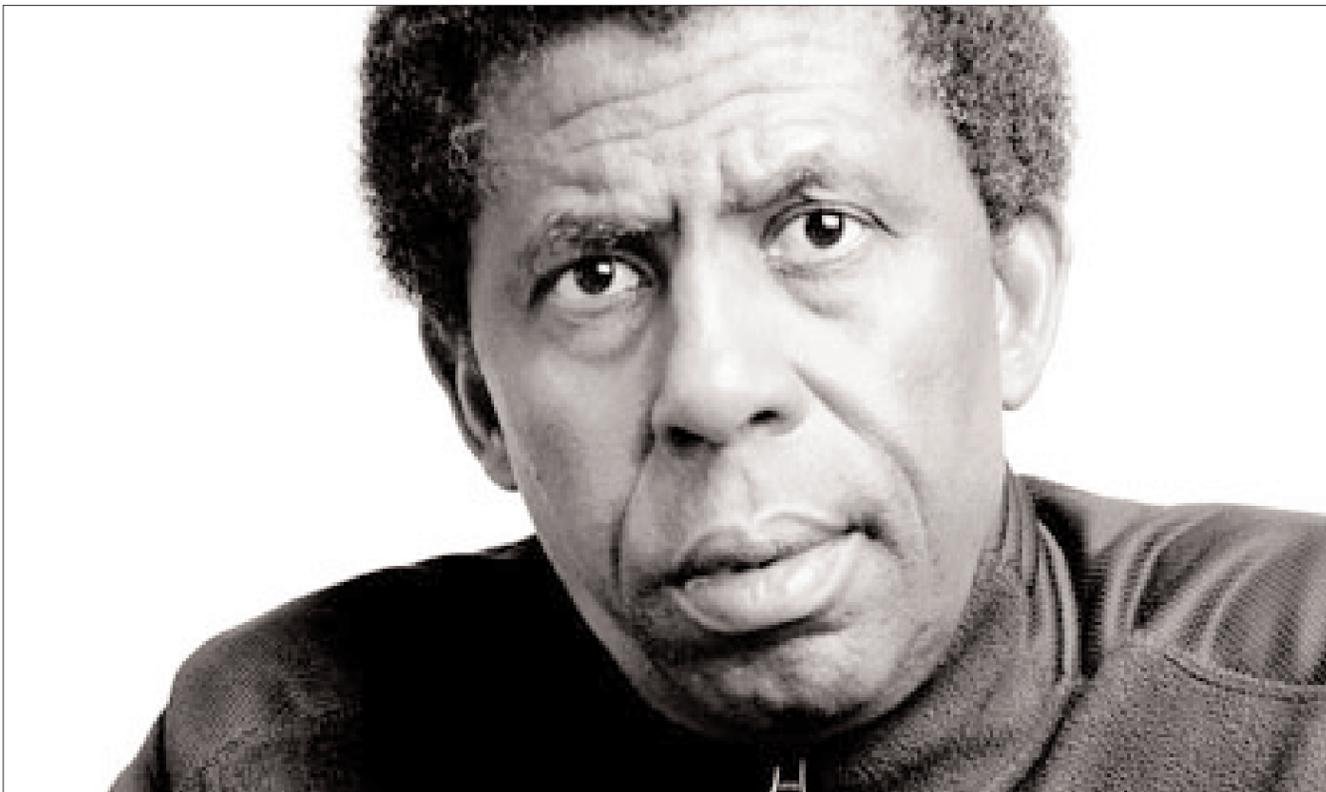


reins ; Les anti-inflammatoires non stéroïdiens, y compris l'aspirine, peuvent être toxiques pour les reins. Il en est de même pour certains analgésiques, comme le Paracétamol, s'ils sont utilisés à fortes doses sur de longues périodes ; Être vigilant quant à l'abus de laxatifs ou de diurétiques ; Éviter la consommation de produits dont la composition n'est pas clairement identifiée (herbes chinoises et autres substances pour maigrir,

compléments alimentaires, ...) ; Se méfier des régimes hyperprotéinés, qui peuvent fatiguer les reins ; A côté des médicaments déjà cités, d'autres sont connus pour leur toxicité rénale : lithium, immuno-suppresseurs et anticancéreux ; Les produits de contraste injectés pour imagerie (iode pour les scanners, substances paramagnétiques pour les IRM) peuvent aggraver une insuffisance rénale préexistante.

DANY LAFERRIÈRE ADMIS AU CÉNACLE DES DÉFENSEURS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Un geste, ô combien historique !



L'écrivain Dany Laferrière a été élu à l'Académie française. À 60 ans, le romancier québécois d'origine haïtienne est le plus jeune Immortel de l'histoire et fait la fierté du Canada et d'Haïti. "J'ai couché hier soir mortel, je me suis réveillé Immortel". C'est par ces mots que l'écrivain Dany Laferrière a réagi à l'annonce de son élection à l'Académie française. Ce romancier canadien né en Haïti en 1953 va désormais occuper le fauteuil 2, laissé vacant par l'auteur d'origine argentine Hector Bianciotti, décédé en juin 2012. Un fauteuil symbolique, qui fut aussi celui de Montesquieu et d'Alexandre Dumas fils, dont le père le général Dumas était lui aussi originaire d'Haïti, de Jérémie au sud de l'île. Très honoré d'avoir été élu, Dany Laferrière a expliqué qu'il ne comptait pas être un académicien fantôme, mais qu'il souhaitait participer activement à la vie de l'institution. "J'espère y apporter aussi quelques mots de notre langue savoureuse d'Haïti et du Québec", s'est-il ainsi enthousiasmé lors d'un entretien sur *Radio-Canada*. La nouvelle de son entrée au sein de l'Académie française a bien entendu déclenché une avalanche de félicitations depuis sa terre natale. Le président haïtien Michel Martelly a félicité son compatriote sur son compte twitter : "Dany, Haïti est fière de vous ! C'est avec beaucoup de joie et de fierté que je salue l'élection de Dany Laferrière à l'Académie française !". Dans la presse du pays, les journalistes se sont aussi empressés de rendre hommage à ce nouveau héros national. "La nouvelle de l'élection de Dany

Laferrière à l'Académie française a explosé comme une grenade. Un geste ô combien historique, qui vient de nous remettre sur la carte du monde", a ainsi écrit avec émotion Dieulermesson Petit Frère dans le quotidien *Le Nouvelliste*. "Avec 13 voix sur 23, il devient jusqu'à aujourd'hui, après Léopold Sédar Senghor, le poète-président, le deuxième Noir ou plutôt le deuxième descendant d'Africain à rentrer dans cette prestigieuse institution de trois siècles et plus." Ce journaliste profite également de l'occasion pour lancer un avertissement aux autorités haïtiennes. Selon lui, le gouvernement ne doit pas oublier que "les hommes de plume" sont essentiels à la démocratie et pour faire avancer le pays : "Cet événement doit au moins nous servir de prétexte pour nous porter à remettre les pendules à l'heure. À nous prendre au sérieux. À faire de la culture notre carte de visite. À croire aux choses de l'esprit. Question d'inventer un avenir aux jeunes".

"Un Québécois universel et Immortel"

Si aujourd'hui Dany Laferrière est encensé par Haïti, il fut une époque où l'écrivain avait dû fuir son pays et le régime de Jean-Claude Duvalier. En 1976, après l'assassinat de l'un de ses amis journalistes par les tristement célèbres "tontons macoutes" à la solde du dictateur, l'auteur fit ses valises pour Montréal. Même si son attachement pour la terre de ses ancêtres ne s'est jamais éteint, c'est au Canada que Dany Laferrière a connu le succès à partir des années 80 avec des romans très autobiographiques comme

"Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer" (1985), "Cette grenade dans la main du jeune nègre est-elle une arme ou un fruit ?" (1993) ou encore *L'énigme du retour* (Prix Médicis en 2009), qui raconte son retour en Haïti après la mort de son père, exilé lui aussi. Vivant désormais entre ses deux pays, Dany Laferrière est un personnage incontournable de la scène culturelle canadienne. "Cette prestigieuse élection vient une fois de plus mettre en lumière l'incroyable talent des artistes québécois et leur rayonnement à l'étranger", a ainsi commenté la Première ministre du Québec, Pauline Marois. Les journaux de la Belle Province ont aussi mis en lumière ce beau symbole d'intégration et de rapprochement culturel. "Qu'un autre devenu un des nôtres, sans renier son âme haïtienne ou diluer sa nord-américanité, soit admis au cénacle des défenseurs de la langue française, en dit long sur l'homme", note ainsi Lise Ravary dans le *Journal de Montréal*, tout en félicitant ce "Québécois universel et Immortel". La journaliste de *Radio-Canada* Sophie Langlois juge pour sa part qu'il s'agit d'une excellente nouvelle pour le Québec, mais surtout pour Haïti, touché il y a trois ans par un tremblement de terre meurtrier : "Aujourd'hui, ce n'est pas un séisme qui frappe Haïti, mais un ouragan de bonheur (...) Une page d'histoire s'écrit. Bravo Dany. Tu es une fierté et une inspiration pour les Haïtiens, les Noirs, tous ceux qui aiment, les mots, la vie".

JOAN FONTAINE, LA "REBECCA" D'HITCHCOCK, EST DÉCÉDÉE

Une star d'Hollywood s'éteint

L'actrice américaine, Joan Fontaine, l'une des égéries du maître du suspense Alfred Hitchcock, est décédée dimanche, à l'âge de 96 ans. Elle avait remporté l'Oscar de la meilleure actrice en 1942 pour son rôle dans *Soupçons*. On se rappelle d'elle dans *Rebecca*, le chef d'œuvre d'Alfred Hitchcock. L'actrice américaine Joan Fontaine, figure de l'âge d'or d'Hollywood, est morte dimanche 15 décembre à son domicile en Californie à l'âge de 96 ans. Née au Japon de parents britanniques, Joan Fontaine arriva en Californie en 1919, où, tout comme sa sœur, la célèbre Olivia de Havilland, elle mènera une carrière cinématographique couronnée de succès. Joan Fontaine débute sa carrière d'actrice à la fin de son adolescence, avec principalement des rôles mineurs au théâtre puis, dans les années 30, dans des films de série B. C'est le légendaire réalisateur britannique, Alfred Hitchcock, qui la propulse sur le devant de la scène dix ans plus tard et fait d'elle une grande actrice. Fasciné par son regard expressif, le maître du suspense lui donne en 1940 le premier rôle dans son premier film américain, *Rebecca*, une adaptation du roman de Daphné du Maurier. Elle y incarne une jeune femme tourmentée par le souvenir étouffant de la première épouse de son mari. Son interprétation lui vaut une nomination pour l'Oscar de la meilleure actrice.

Deux ans plus tard, elle remporte la statuette dorée pour son rôle dans *Soupçons*, où Cary Grant lui donne la réplique, devenant ainsi la première et seule actrice à avoir jamais obtenu cette récompense pour un film d'Alfred Hitchcock. Elle coiffe au poteau sa sœur Olivia qui était nommée la même année pour son rôle dans *Par la porte d'or*, de Mitchell Leisen. Lors de la cérémonie qui consacre Joan Fontaine, la rivalité entre les deux sœurs était palpable. Les sœurs étaient concurrentes en amour. Le milliardaire excentrique Howard Hughes, qui fréquenta un temps Olivia de Havilland, demanda à Joan Fontaine de l'épouser à plusieurs reprises. "Je me suis mariée avant Olivia, j'ai remporté l'Oscar avant elle, et, si je meurs la première, elle sera sans aucun doute furieuse que je l'aie battue !", lança un jour Joan Fontaine. Sa carrière cinématographique ralentissant dans les années 50, elle se tourne alors vers la télévision et les diners-spectacles, et fait plusieurs apparitions dans des shows de Broadway, notamment *Le Lion en hiver*. Loin d'être une femme ordinaire, Joan Fontaine était aussi pilote d'avion, championne de montgolfeuse, golfeuse accomplie, possédait un diplôme d'architecture intérieure et cuisinait à merveille. Mariée à quatre reprises, elle divorça de son dernier mari, Alfred Wright, en 1969 et déclara un jour que "le mariage, en tant qu'institution, est aussi mort que l'oiseau dodo".

Vente-dédicace

À l'occasion de Salon national du livre qui se tiendra à la Safex Pins-Maritimes, Mohamed Abdoun, journaliste-romancier-poète, dédicacera son dernier ouvrage, *L'écume du temps*, le 26 décembre 2013 à partir de 14 h au stand de l'Anep.



ACCUSÉ levez-vous !



MAUVAISE ÉDUCATION

"Pourquoi es-tu encore en vie ?"

On entend souvent des parents se plaindre de leurs enfants qu'ils ont du mal à éduquer et qu'ils accablent de tous les maux. "Ils n'en font qu'à leur tête" ; "Ils font toujours le contraire de ce que je leur dis !". D'autres affirment que de leur temps, les choses étaient différentes et que les gens respectaient et écoutaient leurs parents. Eh bien même les enfants d'autrefois n'étaient pas tous obéissants. La preuve ? L'affaire ci-dessous.

PAR KAMEL AZIOUALI



Un vieillard tenant à peine debout, malgré sa canne, entre dans un poste de police. Sur son visage, il portait des traces de coups et des gouttes de sang coagulé. Un des policiers se presse de lui tendre une chaise et de l'aider à s'asseoir. Généralement, quand des personnes très âgées entrent au poste de police, c'est pour déclarer une agression suivie de vol.

- Qu'est-ce qui t'es arrivé ya el hadj ? lui demande un des policiers.

- Ce qui m'est arrivé ? C'est l'inimaginable qui m'est arrivé.

- L'inimaginable ? On t'a agressé dans la rue pour te voler ?

Le vieillard fait non de la tête.

- Quelqu'un a essayé de te tuer ?

Le vieillard fait encore non de la tête.

Les policiers se regardent.

- Repose-toi, ya el hadj d'abord ensuite tu nous diras ce que t'es arrivé.

- Vous savez ce qui m'est arrivé ? Je me suis frappé.

- Tu t'es frappé ? répètent avec stupeur tous les policiers en même temps.

- Oui... je me suis frappé... c'est-à-dire que celui qui m'a frappé est de mon sang.

- Ah ! C'est un de tes petits-fils qui t'a agressé parce que tu as refusé de lui donner de l'argent...

- Non... c'est mon fils qui m'a frappé...

Et là l'idée première qui nous vient à l'esprit c'est que ce vieillard, âgé de 91 ans, avait eu vers l'âge de 70 ans un fils ou même plusieurs qu'il n'a pas été en

mesure d'élever comme il se doit. Mais il n'en est rien. Quand le vieillard a fini de parler, tous les policiers qui se trouvaient au poste de police avaient bien du mal à croire ce qu'ils avaient entendu.

Très rapidement, ils consignèrent la plainte dans un rapport et quelques heures plus tard, ils obtinrent un mandat d'amener à l'encontre du fils du vieillard.

Mais qu'est-ce qui les avait étonnés ? Ce qui les avait étonnés c'est que le fils qui agressait son père était âgé de... 62 ans !

Et pourquoi agressait-il son père ? Tout simplement parce qu'il lui reprochait d'être toujours en vie à l'âge de 91 ans !

Le plus curieux, c'est qu'ils vivaient seuls. Le père, veuf pour la 2e fois, ne pouvait pas trouver de femme qui l'accepte et le fils ne veut pas se marier parce qu'il ne veut pas que sa femme soit la boniche de son père.

Cette affaire a été traitée récemment par le tribunal de Bir Mourad-Raïs.

Là encore, les présents dans la salle du tribunal ne voulaient pas croire ce que le vieillard disait. "Il me donnait des coups de poings, des coups de tête. Il me crachait dessus et me reprochait d'être encore en vie alors que la plupart des gens meurent entre 70 et 75 ans."

Le fils en guise de défense dira que tout ce que son père a déclaré est un tissu de mensonges dans le but de l'envoyer en prison parce qu'il l'a toujours détesté.

L'affaire est si inhabituelle et si incongrue qu'elle a été renvoyée pour un autre jour

K. A.

TENTATIVE DE MEURTRE

Dans un moment de désespoir...

Houria avait 22 ans l'année dernière lorsqu'elle avait connu Salah à la faveur d'un numéro téléphonique qu'elle avait composé par hasard pour forcer le destin, comme font beaucoup de jeunes filles de nos jours. Au téléphone, Salah lui avait paru gentil, attentionné. Il avait brossé de lui un portrait très flatteur : instruit, ne fume pas, ne boit pas, ne ment pas, ne triche pas, ne médite pas des autres et il est toujours prêt à aider autrui dans la mesure de ses possibilités.

Après plusieurs conversations téléphoniques, Houria est conquise. Elle accepte de rencontrer Salah.

Ils sortent ensemble et la jeune fille est littéralement subjuguée. Elle découvre un jeune homme parfait. En plus de tout ce qu'il lui avait dit au téléphone, elle découvre qu'il a un appartement à Boudouaou et une voiture récente. Elle n'avait pas cherché à savoir s'il avait un emploi car, s'est-elle dit, il ne pouvait qu'en avoir un, lui qui a 30 ans avait déjà une situation confortable et lui a proposé de partager avec lui sa vie en devenant son épouse. Dix mois après avoir connu Salah, Houria devient son épouse. Houria se dit qu'elle avait beaucoup de chance. Pourquoi ? Parce qu'elle craignait d'avoir des problèmes pour rejoindre quotidiennement son emploi qui se trouvait à Alger. Ce problème a été balayé pour la bonne et simple raison que l'immeuble qu'elle habitait

avec son mari se trouvait à 10 mn de la gare ferroviaire de Boudouaou.

Pendant trois mois, le bonheur de Houria était total. Puis subitement, Salah devient un autre homme. Il devient agressif, il la bat presque tous les jours sans raison. Il l'insulte, lui enlève la totalité de son salaire, l'obligeant chaque matin à lui demander de lui donner de quoi prendre le train. Il s'est mis aussi à boire. Pour clôturer le tout, il la trompait copieusement avec n'importe quelle fille qu'il rencontrait. Après six mois de mariage, Houria se mit à regretter son célibat et son mauvais choix. Pourquoi s'était-elle empressée d'épouser Salah ? Pourquoi ne s'était-elle pas donné plus de temps pour mieux le connaître ? Elle n'avait que 22 ans ! Elle avait encore le temps d'espérer d'autres prétendants. Puis vient le jour où elle apprend qu'il avait ramené une de ces petites amies à la maison pendant son absence.

Là, c'était trop. C'était plus que ce que pouvait supporter son amour-propre. Elle décide de retourner chez ses parents et de retrouver sa liberté. Mais auparavant, elle voulait faire quelque chose : elle voulait le tuer. Elle avait désormais envers Salah une telle haine qu'elle ne pouvait même pas réfléchir à ce qu'elle était en train de faire.

Quand Salah rentra cet après-midi-là, il la trouva à la

maison.

- Tu n'es pas partie à ton travail ?

- Non... j'avais mal à la tête... Je te fais un café ?

- Oui.

Elle déverse dans sa tasse de café un puissant somnifère et elle attend qu'il s'endorme. Une fois qu'il s'est endormi, elle lui passe autour du cou une corde à linge et l'étrangle de toutes ses forces. Après quoi, elle prend ses bijoux et quelques effets personnels et rentre chez ses parents en taxi.

Pour Houria les choses étaient simples : elle ferait croire aux policiers que pendant que son mari se faisait tuer par un voyou, elle était à Alger, chez ses parents et auprès de sa mère malade. C'était gros... Et en plus, Salah n'était pas mort. Deux heures après son départ, le frère aîné de Salah intrigué par le fait que son cadet ne lui réponde pas au téléphone, se rend chez lui... Il défonce la porte et trouve son frère avec une corde au cou. Il appelle la police et la Protection civile. Salah a pu être réanimé.

Le lendemain matin, la police interroge Houria. Celle-ci craque et avoue la tentative de meurtre de son mari parce qu'il lui menait la vie dure.

Jugée au tribunal de Boudouaou, elle a été condamnée à 3 ans de prison ferme.

K. A.

FATIGUÉ, IRRITABILITÉ

Quel magnésium et à quelle dose ?

Fatigue, irritabilité, crampes fréquentes... peut-être est-ce dû à une carence en magnésium.

Les apports recommandés en magnésium varient énormément d'une personne à l'autre. Alors qu'ils tournent autour de 70 mg par jour pour un nourrisson et 250 mg pour un enfant, ils se situent aux alentours de 350 mg chez la femme et de 420 mg chez l'homme. Ils sont encore plus élevés chez les femmes enceintes ou qui allaitent, les personnes âgées et les sportifs, le magnésium étant en partie éliminé par la sueur. De plus, la présence du marqueur génétique HLA-B35, que l'on retrouve chez 18 % de la population, est associée à une moins bonne rétention du magnésium dans les cellules.

Nos besoins sont-ils suffisamment couverts ?

D'après les études les plus récentes, les apports moyens en magnésium sont loin d'atteindre les apports recommandés, puisqu'ils ne dépassent pas les 240 mg par jour. En cause, l'alimentation, mais aussi la prise de certains médicaments tels que les diurétiques ou les traitements hormonaux. Enfin, les régimes à répétition, le stress qui augmente les pertes urinaires, ou la consommation excessive d'alcool peuvent être à l'origine d'un déficit chronique.

Faire le plein côté alimentation ?

Certaines eaux minéralisées affichent plus de 80 mg de magnésium par litre. Si vous n'aimez pas leur goût, utilisez-les pour préparer vos boissons chaudes, vos soupes ou pour cuisiner des aliments qui absorbent l'eau de cuisson, comme les féculents et les légumes secs. Ces derniers sont eux aussi très riches en magnésium, tout comme le soja, les légumes verts, les céréales semi-complètes ou complètes, les oléagineux (noix, noisettes, amandes...) et les fruits de mer.

Quid du chocolat ?

Contrairement à ce que l'on pense, le magnésium contenu dans le chocolat est mal absorbé par l'organisme. Mais le cacao

n'en reste pas moins l'aliment antidéprime par excellence, puisqu'il augmente le taux de sérotonine (l'hormone de la bonne humeur). Alors faites-vous plaisir et craquez sans culpabilité: quelques carrés de chocolat noir n'ont aucune incidence sur la prise de poids.

Comment déterminer ses besoins en magnésium ?

Le dosage du magnésium dans le sang ne donne pas de résultats suffisamment fiables, pas plus que le test qui consiste à tapoter la pommette ou le coin de la bouche pour voir si la paupière ou les lèvres tressautent, ce qui serait un signe de carence en magnésium. En revanche, si ces symptômes se manifestent spontanément, c'est un bon indicateur. Tout comme la fatigue, les tensions ou douleurs musculaires, l'anxiété, les perturbations digestives, les palpitations, et bien entendu les crampes, notamment nocturnes.

Faut-il consulter son médecin avant de prendre des compléments ?

Il est nécessaire de lui en parler, afin d'écarter toute autre cause pouvant expliquer vos symptômes. Mais une ordonnance ne vous sera d'aucune utilité car il est quasiment impossible pour un thérapeute de déterminer la quantité exacte dont vous avez besoin. En revanche, un bon interrogatoire peut lui permettre d'évaluer l'intensité de vos symptômes, et donc l'importance de votre carence en magnésium.

Quel magnésium et à quelle dose ?

Il existe trois grandes familles de magnésium. La plus intéressante, au vu des dernières recherches scientifiques, reste celle des glycérophosphates. Contrairement aux autres sels (chlorures...), ils n'ont pas d'effet laxatif et sont très bien absorbés par l'organisme, surtout s'ils sont associés à de la taurine



(un acide aminé) et à de la vitamine B6. Pour augmenter leur efficacité, prenez en parallèle des antioxydants et des acides gras oméga-3. Le magnésium marin, très en vogue depuis quelques années, a moins d'intérêt. Il contient du sodium et, comme tous les magnésiums de première génération, il peut avoir un effet laxatif. En cas de manque manifeste, on commence plutôt par prendre des doses élevées, entre 600 et 900 mg par jour, réparties en trois prises, afin de restaurer les équilibres. Cette période "d'attaque"

peut durer de quelques semaines à plusieurs mois. C'est vous qui saurez, en constatant l'amélioration de vos symptômes, à partir de quel moment vous pouvez diminuer progressivement les doses. Il faudra ensuite rester à l'écoute de votre organisme pour adapter au mieux vos apports aux circonstances. Les besoins en magnésium étant proportionnels au stress, une prise supplémentaire peut être utile à l'approche d'une période synonyme de tensions, de fatigue...

Désensibilisation contre l'asthme allergique

L'asthme allergique représente, selon l'âge, entre 40 et 80% des asthmes de l'enfant. Les allergènes de l'environnement sont plus fréquemment en cause que les allergènes alimentaires. Afin de diminuer les symptômes de ces asthmes allergiques, les médecins recommandent parfois la désensibilisation, ou immunothérapie spécifique (ITS). Généralement, elle est prescrite pour une durée de 3 à 5 ans mais une étude menée par une équipe de l'université de Lodz en Pologne vient de montrer qu'une immunothérapie spécifique chez des enfants allergiques aux acariens était aussi efficace sur une durée de trois ans que sur une période de 5 ans. *"Pour ses détracteurs, la désensibilisation ne marche pas dans l'asthme. Or, cette étude montre bien une diminution de la consommation de corticoïdes et des symptômes asthmatiques chez les enfants désensibilisés pendant la période de traitement et durant les trois années suivantes"*, se réjouit le professeur Frédéric de Blay, du service de pneumologie du CHRU de Strasbourg.

Pas en première intention

Les chercheurs ont utilisé la désensibilisation par voie injectable, la plus ancienne, qui nécessite des injections sous-cutanées faites au niveau du bras (il existe depuis quelques temps une désensibilisation par voie sublin-



gual). Une partie des enfants a suivi un traitement par ITS pendant 5 ans, une autre pendant 3 ans et une troisième n'a pas suivi de traitement. Les médecins ont ensuite mesuré la consommation de corticostéroïdes et observé l'évolution des symptômes sur les trois années suivant l'arrêt de la désensibilisation. Ils ont alors constaté que le traitement sur trois ans était aussi efficace que celui sur cinq ans. *"Mais attention, cette étude a utilisé la voie sous-cutanée, compliquée chez les enfants. Et aujourd'hui, nous utilisons majoritairement la voie sublinguale"*, prévient le professeur Ralph Epaud, pneumologue à l'hôpital de Créteil. Selon lui, cette étude devrait être réalisée à nouveau en utilisant la voie sublinguale. Si l'immunothérapie spécifique fait ses preuves, elle n'est jamais un traitement de première intention, préviennent les spécialistes, car c'est une solution contraignante et coûteuse. *"Le bénéfique, surtout chez l'enfant, doit être supérieur au coût"*, insiste Ralph Epaud. *"Mieux vaut désensibiliser uniquement lorsque les symptômes d'asthme sont sévères et surtout si l'enfant n'est sensible qu'à un seul allergène"*, conclut-il.

COMPÉTITIONS AFRICAINES

Les trois clubs algériens connaissent leurs adversaires

Les trois représentants en coupes africaines, l'ES Sétif, champion d'Algérie, USM Harrach vice-champion et le CS Constantine, troisième au classement, connaissent désormais leurs prochains adversaires en compétition africaines.

PAR MOURAD SALHI

La Confédération africaine de football a rendu public le calendrier des matches du 1er tour pour lequel les trois clubs algériens prendront part. Le tirage au sort effectué à Marrakech au Maroc a donné les résultats suivants : Dans l'épreuve de la Ligue des champions, le champion d'Algérie en titre, l'ES Sétif, entamera sa nouvelle campagne continentale à domicile devant le Steve Biko de Gambie. La manche aller aura lieu entre 7 et 9 février prochain au stade 8 mai 45, alors que le match retour est prévu entre le 14 et 16 du même mois. En cas de qualification, le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux affrontera le vainqueur de la double confrontation entre Diambars FC du Sénégal et ASFA Y du Burkina Faso. Deux adversaires que les Algériens connaissent bien.

Toujours dans cette prestigieuse compétition continentale, l'USM El Harrach où rien ne va plus cette saison en championnat national, a hérité d'un gros morceau à savoir le Stade Malien. Lors de la manche aller prévue entre le 7 et 9 février les poulaillers de Boualem Charef accueilleront leurs hôtes à Alger avant de se rendre à Bamako entre 14 et 16 du même mois. En



cas de qualification, les Algérois auront en face d'eux un autre sérieux client, à savoir les Soudanais d'El Hilal. L'aller aura lieu entre le 28 février et le 2 mars à Alger, alors que le retour est prévu entre le 7 et 9 mars, soit une semaine plus tard.

Le CS Constantine, l'unique représentant algérien en Coupe de la Confédération Africaine (CAF), donnera la réplique à la formation nigérienne de l'ASN Nigelec. Les Constantinois se rendront à Niamey entre le 7 et le 9 février avant de recevoir son adversaire à Hamlaoui le 14, 15 ou le 16 février prochain. Si les coéquipiers de Boulemdais, parviennent à franchir ce premier cap, ils affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Red Lions de Libéria et E.Cantanhez de la Guinée Bissau.

Par ailleurs, la compagne africaine s'annonce rude pour les clubs algériens.

Ce qui rendra leur tâche plus difficile c'est la décision prise par la Ligue nationale de football (LNF) en leur exigeant de respecter les dates du déroulement des matches du championnat. Les trois clubs algériens, ont pris l'engagement officiel et solennel à respecter le calendrier des rencontres nationales du championnat et coupe d'Algérie. Cette décision a été justifiée par le programme national chargé cette saison. L'instance nationale avait conditionné la participation de ces clubs par le dépôt d'un document écrit par lequel ils s'engagent à ne demander aucun report de leurs rencontres en championnat ou en coupe d'Algérie. Pour rappel, l'USM Alger, qui avait joué la précédente édition de la Coupe de la CAF, a renoncé cette fois-ci à sa participation, en préférant se focaliser plutôt sur le championnat.

M. S.

MONDIAL 2014 DE FOOTBALL

Belfodil et Taider croient aux chances de l'équipe algérienne au Brésil

Les deux internationaux algériens de l'Inter Milan (Serie A italienne de football), Saphir Taider et Ishak Belfodil, ont affirmé lundi que l'équipe nationale ira en coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), avec l'intention de faire bonne figure, avec l'objectif de passer au second tour de la compétition. "Nous avons un bon groupe, qui manque certes d'expérience, mais qui reste capable de déjouer les pronostics au Brésil. L'Algérie a hérité d'un groupe difficile, mais cela ne sera pas pour nous un handicap pour essayer de nous qualifier au second tour", a affirmé Taider lors d'un point de presse, tenu avant la cérémonie du Ballon d'or 2013, organisée par les quotidiens sportifs *Le Buteur* et *El Heddaf*. Lors du Mondial 2014, les Verts évolueront dans le groupe H, avec la Belgique, la Russie, et la Corée du Sud. Ils entameront la compétition le 17 juin face aux Belges, au stade de Belo Horizonte. "Nous avons toutes nos chances lors de ce tournoi, à nous d'y croire. Je ne vois pas l'Algérie inférieure à la Corée du Sud, alors que la Belgique et la Russie se sont qualifiées dans la zone Europe, qui n'est plus à présenter. Je pense que nous avons les moyens de basculer les données", a estimé



de son côté Belfodil. Confiné sur le banc des remplaçants depuis son arrivée à l'Inter Milan durant l'intersaison, en provenance du FC Parme, Belfodil n'a pas écarté l'idée de quitter la Lombardie lors du mercato d'hiver. "Je suis quelqu'un qui souhaite jouer plus souvent, ce qui n'est pas le cas actuellement à l'Inter. Il y a le mercato qui s'approche, je dois en parler avec mes dirigeants. Je veux être compétitif en vue du Mondial", a-t-il souligné. De son côté, Saphir Taider ne tarit pas d'éloges sur son compatriote, qui, selon ses propos, a les moyens de s'imposer à l'Inter. "J'aimerais bien que Belfodil reste à mes côtés. Il peut s'imposer au sein de l'équipe, d'autant qu'il

a les moyens pour le faire. A chaque fois qu'il entre en cours de jeu, il a démontré qu'il a du talent". Concernant le Ballon d'or 2013, revenu cette année à l'attaquant Islam Slimani, les deux joueurs sont unanimes à relever le mérite du joueur du Sporting Lisbonne (Division 1 portugaise). "Il a gagné le trophée cette saison, c'est forcément qu'il le mérite. Slimani a réalisé une belle saison, notamment avec l'équipe nationale, avec notamment ses buts décisifs. Il est en train de bien s'adapter avec le Sporting Lisbonne, lui qui vient d'un club algérien, ce qui est généralement difficile pour un joueur local", a souligné Taider.

Javier Zanetti

"L'Algérie est capable de passer au second tour"

Le capitaine argentin de l'Inter Milan (Serie A italienne de football), Javier Zanetti, a estimé lundi que l'équipe algérienne a les possibilités de passer au second tour de la coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), dans laquelle elle se trouve dans un groupe "équilibré". "D'abord, Je tiens à féliciter l'Algérie pour sa qualification méritée au prochain mondial. Elle a hérité d'un groupe équilibré qui lui permet d'avoir de grandes possibilités de se qualifier pour le second tour du tournoi", a affirmé Zanetti lors d'un point de presse, répondant à une invitation des quotidiens sportifs *Le Buteur* et *El Heddaf* pour la cérémonie du Ballon d'or 2013. Lors du Mondial 2014, les Verts évolueront dans le groupe H, avec la Belgique, la Russie, et la Corée du Sud. Ils entameront la compétition le 17 juin face aux Belges, au stade de Belo Horizonte. Ayant rejoint l'Inter Milan en 1995, Zanetti (40 ans), évolue actuellement avec deux internationaux algériens, en l'occurrence Saphir Taider et Ishak Belfodil. Le capitaine des Nerazzurri se dit "honoré". "Je suis très honoré de jouer avec deux excellents jeunes joueurs algériens, pétri de qualités, et qui représentent l'avenir du club. Pour Belfodil, il doit croire en ses qualités pour s'imposer", a-t-il souligné. Interrogé sur le match amical qui s'est disputé en 2007 au stade de Camp Nou à Barcelone entre l'Argentine et l'Algérie (4-3), Zanetti en garde des souvenirs. "Je me rappelle bien évidemment de cette rencontre. Les Algériens nous ont fait souffrir. J'espère qu'au Brésil, l'Algérie pourra réaliser un bon tournoi", a-t-il indiqué. Concernant sa longévité sur les terrains de football, le joueur au 145 sélections avec l'équipe d'Argentine, explique que "la passion et l'amour que j'éprouve pour ce sport ont fait que je suis toujours en activité". "D'ici à la fin de cette saison, je prendrai une décision quant à mon avenir, même si mon ancien président, Massimo Moratti, veut me voir jouer jusqu'à l'âge de 45 ans, chose qui sera difficile pour moi", a souligné Zanetti, qui a révélé qu'il va terminer sa carrière à l'Inter, "ma deuxième famille".

Les Verts en stage à partir du 20 mai à Sidi Moussa

L'équipe algérienne de football effectuera un stage à partir du 20 mai au centre national technique de Sidi Moussa dans le cadre de sa préparation à la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de football. Ce stage qui s'étalera jusqu'au 31 du même mois, sera ponctué par un match amical à domicile, probablement face au Japon, précise la même source. Les coéquipiers de Saphir Taider (Inter Milan/Italie), bénéficieront d'une journée de repos, avant de reprendre du travail le 2 juin avec un second stage, au même lieu, qui se poursuivra jusqu'au 5 juin, avec au menu un autre test amical, le 4 juin, contre un adversaire qui reste à déterminer, précise la même source. L'équipe nationale devrait s'envoler pour le Brésil le 5 ou le 6 juin, soit à quelques jours du coup d'envoi du tournoi. L'Algérie jouera le 5 mars prochain un match amical, vraisemblablement face au Portugal, en Espagne. IAPS



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Évalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Élabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Établit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. : Alger

Référence : emploipartner- 1410

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

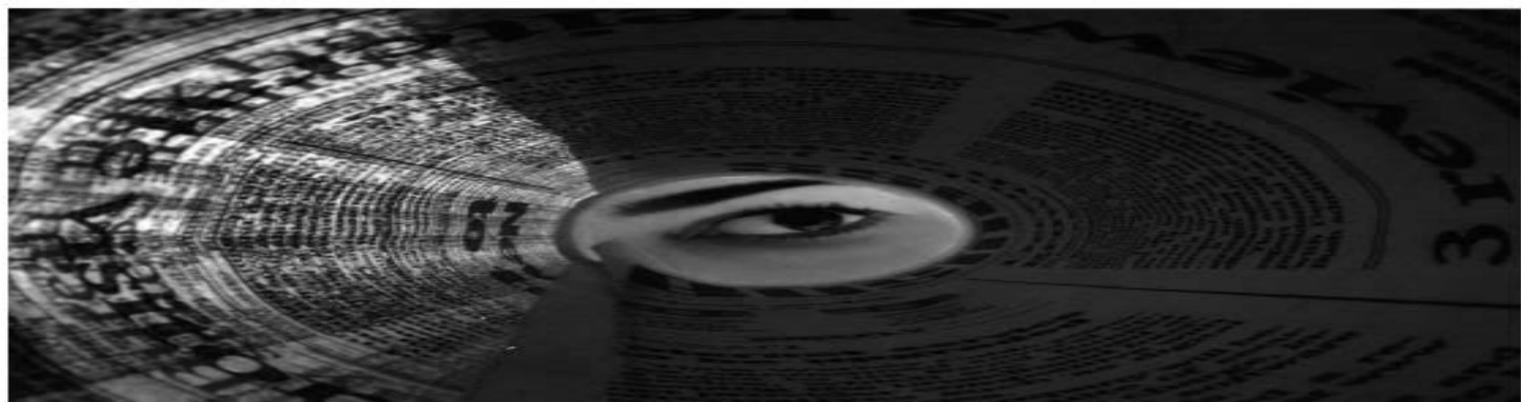
www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Chou farci



Ingrédients :

1 chou vert
300 g de viande hachée
2 oeufs
Pain rassis (1/3 d'une baguette)
Quelques branches de persil
2 gousses d'ail
Sel et poivre

Préparation

Défaire le chou feuilles par feuilles (enlever les nervures centrales les plus épaisses). Mettre les feuilles de chou dans un grand faitout. Recouvrir d'eau. Porter à ébullition et laisser blanchir 30 minutes à petits bouillons. La cuisson terminée, verser le chou dans une passoire et le laisser s'égoutter.

Pendant ce temps, bien écraser la viande hachée dans un saladier, avec une fourchette. Ajouter les oeufs, le persil, l'ail, le sel et le poivre. Bien mélanger le tout. Incorporer le pain rassis préalablement trempé dans de l'eau pour obtenir une farce bien homogène. Réserver.

Mettre les feuilles de chou cuites sur une planche en bois (ou un plan de travail) et les hâcher bien menues à l'aide d'un couteau. Verser le chou haché dans un plat à gratin légèrement beurré.

Incorporer en plusieurs fois la farce avec le chou haché directement dans le plat à gratin. Bien remuer avec une fourchette pour obtenir un mélange chou farci. Rectifier l'assaisonnement si besoin.

Faire cuire à four chaud 1 heure à 180°C (thermostat 6). Le dessus du chou farci doit être doré.

Pâte d'amandes au chocolat



Ingrédients :

200 g d'amandes mondées
100 g de sucre fin.
4 paquets de sucre vanillé.
100 g de cacao
Des blancs d'oeufs.

Préparation :

Mélanger les amandes, le sucre et le chocolat puis les blancs d'oeufs pour affermir la pâte. Former ensuite une boule et piler peu à peu la pâte d'amandes dans un mortier.

Ensuite former des rectangles, des boules ou autres puis garnir d'une marguerite faite avec des demi amandes bien blanches ou des cerises confites. Présenter dans des godets de papier plissé.

SOINS ET BEAUTÉ

Comment choisir son parfum ?

« Le choix d'un parfum est éminemment personnel, et se fait selon des critères à la fois physiques, culturels et émotionnels. Voici quelques explications pour choisir le votre. »

Un parfum selon le PH de la peau

Un parfum se choisit tout d'abord, en fonction du type de peau de chacune. Tout est question de PH de la peau, explique un spécialiste en la matière. Notre épiderme est légèrement acide, mais d'une personne à une autre, on observe de très légères variations du PH. Et ce sont ces variations très subtiles qui font évoluer les essences d'une façon ou d'une autre. Mais on peut tout de suite battre en brèche une idée reçue selon laquelle il existerait des parfums de brunes ou de blondes. Il s'agit en fait d'attirances culturelles qui n'ont rien à voir avec une qualité de peau différente.

Tester son parfum

Pour bien connaître comment un parfum va évoluer sur soi, il faut l'appliquer sur les zones de pulsation (cou, poignet) puis attendre. Au bout de trente minutes va se révéler la véritable personnalité d'un parfum, son sillage,

composé en général de notes assez fortes. C'est à ce moment là seulement que l'on pourra juger de la tenue d'un parfum sur soi, de son alchimie olfactive, qui évolue légèrement d'une personne à une autre.

Un parfum, une émotion

Le parfum ne se choisit pas uniquement en fonction de la qualité de peau de chacune, mais aussi et surtout en fonction de son pouvoir évocateur. "L'odorat, selon les connaisseurs évoque toujours inconsciemment des moments agréables de la vie, rappelle peut-être l'odeur de la mère, son sillage. Et lorsque l'on change de parfum ou lorsqu'on alterne entre plusieurs d'entre eux, ceux-ci restent bien souvent dans la même identité et famille olfactives."

Des parfums pour tonifier ou relaxer

Ce pouvoir émotionnel des parfums est tel qu'il existe même une science, l'aromacologie qui étudie la façon dont les odeurs



nous influencent. Cette science est très exploitée au Japon, où certaines odeurs sont diffusées dans les entreprises selon les heures de la journée pour augmenter la productivité des employés ou apaiser les ten-

sions. On a même pu montrer que certains arômes ont le pouvoir d'améliorer l'humeur. Une façon toute en nuance de calmer les stressés ou d'entourer d'un voile d'énergie parfumée ceux qui en ressentent le besoin.

CONSEILS PRATIQUES

Comment éveiller votre enfant



Pour éveiller votre enfant, l'important est surtout votre état d'esprit : veillez à ce que le désir d'apprendre vienne de votre bébé et non de vous.

Offrez lui un environnement riche

Votre maison doit pouvoir offrir à votre bébé des possibilités d'ex-

ploration multiples. Aménagez votre intérieur afin qu'il puisse se déplacer en toute sécurité. Mettez à sa portée des objets de texture et de taille variées qu'il pourra manipuler à sa guise, des vieux magazines qu'il pourra déchirer, des tapis et coussins sur lesquels il pourra faire des roulades, une petite table à sa hauteur, équipée de feutres, crayons de couleur, papier à volonté. "Plus on le laissera faire d'expériences, plus il assimilera d'informations."

Privilégiez l'interaction

C'est dans l'interaction et le plaisir partagé que le bébé s'éveille. Vous aimez chanter? Chantez-lui des chansons. Vous aimez peindre? Initiez-le aux joies de la peinture. Vous aimez les beaux livres? Prenez-le sur vos genoux et commentez-lui les belles images. Faites-lui partager vos passions. " L'enfant doit avoir un rapport affectif avec chaque chose qu'il apprend. Pour la faire sienne."

Observez votre enfant

Les centres d'intérêts de votre enfant varient, répondez à sa demande. Il s'agit de montrer vis-à-vis des demandes du bébé une disponibilité telle qu'elles ont des chances d'être satisfaites, et en même temps le laisser en paix quand cela est nécessaire. Laissez-le jouer avec ses poupées, peluches, petites voitures et autres personnages. Avec eux, il se crée son monde, développe son imaginaire et sa créativité

Trucs et astuces

Aiguille difficile à enfiler



Si votre vue baisse et vous avez de la difficulté à enfiler une aiguille? Tremper le bout du fil dans du vernis incolore quelques secondes. La voilà raidi et plus facile à enfiler dans le chas de l'aiguille.

Empêcher les bougies de couler



Pour empêcher les bougies de couler, faites les tremper pendant toute une nuit dans un bol d'eau salée.

Atténuer les fêlures dans les assiettes



Choisissez une casserole assez grande pour contenir l'assiette, remplissez-la de lait et immergez l'assiette fêlée. Laissez bouillir pendant trois quarts d'heure.

Enfiler des perles



Pour enfiler plus facilement des perles, il suffit de placer les sur un morceau de ruban adhésif. Solidifiées ainsi, il ne vous restera plus qu'à passer le fil.

Mots Fléchés N°1670

embrouillai bloqueront	résider sorcellerie	statuée lutte	encore déchirer frange	brattés beaux des exploits sacrifiés	pussantes	soustrait en tenue d'Eye
porteur stagner					voie urbaine jeunes étudiants	
pouffera signe de notée			hardes- se débris	arme de poisson note de olé		façon- nées débâ- tante
se laisse tomber (s')	ourlets passa tout près	parodie déquer- niront		argile rouge échouais	devis téméraire atome noctif	degré musical petit navire
absurde la part de phaon			indium auleho	fil de lars rien		
fruit à huile vedette		classé		emploi théâtral unités de soliste		
feras le fier	métal de batte petits parasites	substant lombes	réinstal- les (te) beaux pauvres		note de fin terre ferme	sicle de société corp céleste
dire bourlier passant par				trans- sas ennuiera		
occulte traoas	demeu- rées	feras du tort luste		mauvaise odeur délassé		sainte de l'agenda licite
rétro- grades pénu		souhaites union eu- ropéenne			garrotter arène de patheur	
étalle de mer			art du papier plie branche			disposé pareil mais raocourot
			posture de yoga		discours inutile	

SUDOKU	N°1669	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 1668
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

2	6						8	
		4		2			1	7
1		5		7	9		2	6
			5			9		1
				9		6	3	2
		9		4				5
	4				1			
		3		5	7			
5				8			6	4

1	3	4	9	6	2	7	8	5
8	5	9	4	7	1	3	6	2
2	6	7	8	5	3	9	4	1
5	4	3	6	1	8	2	9	7
6	7	1	2	9	4	8	5	3
9	2	8	7	3	5	4	1	6
3	8	2	5	4	6	1	7	9
7	1	6	3	8	9	5	2	4
4	9	5	1	2	7	6	3	8

I	D	E	U	S	D	R			
A	L	L	E	G	R	E	S	S	E
L	I	B	E	R	T	A	I	R	E
R	U	M	I	N	E	R	T	A	P
M	I	N	E	R	A	L	E	A	L
G	I	T	E	A	N	A	A	T	E
N	E	R	F	G	I	F	L	E	S
F	A	R	A	V	E	N	O	R	F
T	A	R	S	E	E	C	R	A	S
R	I	S	E	T	T	E	A	S	P
O	F	I	T	E	S	B	O	N	
A	N	C	R	E	R	A	S	P	A
H	E	U	I	T	A	L	I	E	
T	R	A	N	S	I	E	B	A	S
U	R	E	E	S	L	A	C	E	
P	A	G	E	S	A	U	T	E	
D	E	S	S	U	S	T	R	A	
D	E	R	T	E	S	T	E	S	
A	R	A	U	R	N	E	L	O	
B	R	I	E	F	E	R	T	U	
U	T	F	R	A	C	E	S	S	

Le trou dans la couche d'ozone ne disparaîtra pas avant 2070

L'épaississement de la couche d'ozone serait-il le résultat d'un processus naturel ? Réunis pour la réunion annuelle de l'American Geophysical Union, les scientifiques ont établi que la diminution de l'utilisation des produits chimiques à effet de serre n'aurait pas permis de diminuer le trou dans la couche d'ozone.

L'amélioration serait plutôt dû à un phénomène naturel : des variations dans les circuits des vents. "L'ozone est produit au niveau des tropiques, mais il est transporté par les vents des tropiques aux régions polaires", explique Anne Douglass, scientifique pour le projet Aura pour la Nasa Goddard. Et, selon cette spécialiste, les parcours de transport "varient très légèrement chaque année", rapporte LiveScience. Une large ouverture Les résultats des études menées suggèrent que la taille totale du trou dans la couche d'ozone en dit peu sur la diminution de l'ozone dans l'air. En effet, selon les chercheurs, utiliser l'étendue de l'ouverture pour mesurer les progrès environnementaux peut fausser les estimations. Ainsi, personne ne pourra vérifier le véritable impact de la réduction des produits chimiques érodant l'ozone sur l'atmosphère avant 2025. L'ozone est une molécule composée de trois atomes d'oxygène. La couche d'ozone, qui s'étend à environ 20 à 30 km d'altitude protège la Terre contre les rayons ultra-violet, telle une carapace. Jusque dans les années 90, l'utilisation massive de chlorofluorocarbure



res (CFC) pour la réfrigération et les aérosols a créé un trou dans l'ozone de la stratosphère, au-dessus de l'Antarctique. Les CFC attaquent l'ozone en s'attachant aux molécules d'oxygène et en le réduisant ainsi à des simples molécules. Sans couche d'ozone, les rayons ultra-violet peuvent atteindre la surface de la Terre en grande concentration, menaçant les humains mais également toutes les autres formes de vie de la planète. En 1987, le protocole de Montréal, a graduellement interdit l'utilisation de CFC. Depuis, la quantité de ces produits chimiques dans l'atmosphère a largement diminué.

Un trou vertical

Généralement, pour estimer la taille du trou de la couche d'ozone, les chercheurs

mesurent l'ensemble des zones contenant moins de 220 unités Dobson d'ozone. Néanmoins, étant donné que la couche d'ozone s'étend plutôt à la verticale à travers la stratosphère, utiliser une seule unité de mesure équivaut à "regarder une table plate", précise Anne Douglass. En effet, la mesure traditionnelle de l'ouverture pourrait bien passer à côté de changements dans la stratosphère. Ainsi, en 2012, le record du trou dans la couche d'ozone minimal a été atteint alors que les niveaux de CFC dans l'atmosphère étaient plus ou moins équivalents. En revanche, en 2011, l'ouverture était aussi large qu'en 2006, alors qu'au cours de cette période la présence de CFC s'est largement réduite, explique Natalya Kramarova, coauteur de l'étude et scientifique pour la NASA Goddard. En

étudiant les données du satellite Suomi National Polar-orbiting Partnership, les deux scientifiques ont pu observer les niveaux d'ozone en fonction de l'altitude. En 2012, la petite taille de l'ouverture dans la couche d'ozone était un résultat dû à la météo. L'ozone était rassemblée aux plus hautes altitudes de la stratosphère au-dessus de l'Antarctique, bien plus que d'habitude. La perte d'ozone aux niveaux les plus bas s'est alors retrouvée masquée.

Encore 56 ans d'attente

Une seconde étude a été menée. Grâce à l'Aura satellite, les chercheurs ont pu jeter un coup d'oeil à l'intérieur du trou dans la couche d'ozone pour notamment étudier les matières chimiques. Le protoxyde d'azote, par exemple, varie à l'inverse des niveaux de chlore, un des composants des CFC, dans l'atmosphère de la Terre. Selon les spécialistes, en 2011, les niveaux de chlore étaient bas malgré la grande taille de l'ouverture. À l'aide d'un modèle informatique, ils ont montré que ce sont les conditions climatiques qui auraient réduit la quantité d'ozone au-dessus de l'Antarctique. Le grand trou serait alors le résultat des vents tropicaux, apportant moins d'ozone à cette région que les années précédentes. "C'est une effet météorologique qui n'a rien à voir avec la chimie", précise Susan Strahan, chimiste atmosphérique à la NASA et coauteur de l'étude. Les CFC sont composés de molécules extrêmement stables qui se déplacent dans les plus hautes altitudes de la stratosphère avant de se décomposer. Les effets du Protocole de Montréal ne seraient donc pas visibles avec 2025, ajoute Natalya Kramarova. D'ici là, les mesures annuelles de la taille du trou dans la couche d'ozone devront être prises avec des pincettes, préviennent les chercheurs.

Les secrets moléculaires de la truffe noire

Publiant leurs travaux dans le *Journal of Proteome Research*, des chercheurs de Singapour et d'Australie se sont penchés sur les protéines qui caractérisent la truffe noire, ce champignon au goût unique qui vaut de l'or. Connue de longue date dans la gastronomie française, la truffe noire du Périgord (*Tuber melanosporum*) est désormais présente sur le marché international, où elle atteint le prix de 900 dollars la livre. De quoi justifier l'intérêt que les scientifiques portent depuis peu à ce champignon, qui pousse au pied des chênes et des noisetiers et se récolte à la fin de l'automne et en hiver.

En 2010, une équipe avait déjà séquencé et publié le génome complet de la truffe. Pour en savoir plus, des chercheurs de l'Université de Singapour, de l'Université Macquarie de Sydney et de l'Université du Queensland, en Australie ont exploité ces résultats et utilisé les techniques de la bio-informatique et de la protéomique - l'étude de l'ensemble des protéines d'un organisme. L'objectif était alors de chercher et d'identifier les protéines de la truffe noire du Périgord. Au total, ce sont presque 13.000 protéines qui ont été identifiées dans le champignon. En passant au crible les bases de données existantes concernant les multiples espèces de champignons, les

scientifiques ont constaté que parmi ces protéines, plus de 2.500 étaient similaires à des protéines existant chez d'autres champignons. Mais surtout, ils ont pu identifier 9 protéines qui font la truffe, en contribuant à son arôme. Un organisme mieux compris "Cette étude a abouti à la caractérisation fonctionnelle de nouvelles protéines pour accroître notre compréhension de la biologie de cet organisme. Elle a également permis de découvrir des biomarqueurs liés à l'authenticité, à la fraîcheur et à la maturation de l'arôme [de ce champignon]", conclut le docteur Mark Baker, de l'Université Macquarie, un des auteurs de ces travaux.



L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PREMIER TRAIN MAGNÉTIQUE

Inventeur : (...) Date : 1997 Lieu : Japon

Le train magnétique repose sur le principe de deux aimants qui s'attirent ou se repoussent. Début janvier 2004 le Maglev, qui se trouve à être le premier train magnétique commercial, a fait son premier trajet à Shanghai. Le parcours de 31 km a été fait en 7 minutes et 20 secondes. Ce train peut atteindre une vitesse de 550km/h à 10 cm au-dessus du sol.



ASTÉRIX ET LES VIKINGS



20h45



C'est l'événement ! Le petit village gaulois accueille Goudurix, le neveu du chef, et Astérix et Obélix sont chargés d'en faire un homme, un vrai. Sous ses airs arrogants, cet adolescent qui arrive de Lutèce n'est qu'un gros froussard et l'entraînement de choc qu'il va subir risque de ne pas y changer grand-chose... Au même moment, les Vikings débarquent en Gaule, décidés à trouver un « champion de la peur » qui pourra, comme l'a promis leur mage, leur apprendre à voler, puisque, selon lui, « la peur donne des ailes »... Lorsque Goudurix est enlevé par les Vikings, c'est la catastrophe ! Astérix et Obélix doivent tout faire pour le retrouver

NANNY MCPHEE ET LE BIG BANG



22h30



Mme Green doit s'occuper de ses trois enfants particulièrement turbulents, tandis que son mari est parti à la guerre et que son beau-frère, profitant de la situation, la pousse à lui vendre la ferme familiale, sans parler de la gouvernante au comportement de plus en plus étrange... Et comme si cela ne suffisait pas, elle voit débarquer ses deux insupportables neveux de Londres, alors que le maire du village la prévient que des bombes pourraient bien leur tomber dessus à tout moment... Mme Green ne le sait pas encore, mais la personne dont elle a besoin n'est autre que Nanny McPhee...

BRASSENS, LA MAUVAISE RÉPUTATION



22h55



Qui était Georges avant de devenir Brassens ? De l'adolescence au succès, le chanteur a eu un long chemin parsemé d'embûches, un parcours initié par des rencontres. Certaines étapes furent fondatrices, certaines périodes décisives. Retour sur des moments clés de la vie de l'artiste : Sète et les quatre voleurs, la honte, l'exil à Paris, le STO, la première guitare, la galère, les copains, l'anarchisme, les amours, Patachou et Bobino

UN VILLAGE FRANÇAIS LA LIVRAISON



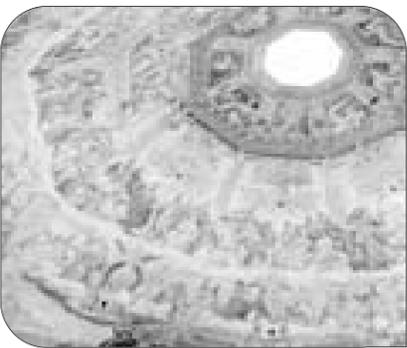
20h45



Novembre 1943. Antoine, Marie, Suzanne et les membres du réseau réfléchissent à un plan pour faire évader Marcel, Raoul et Anselme de prison. A Villeneuve, Heinrich met Hortense dehors après avoir découvert son mensonge sur la provenance de la morphine. Celle-ci se réfugie chez Daniel, dans leur ancienne maison, où elle retrouve Gustave et Tequiero, affamés et livrés à eux-mêmes. A la suite de la mort de Joséphine et de l'enlèvement de l'enquête sur les maquisards, Jean perd son titre de chef de la police



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LÉONARD DE VINCI :
DANS LA TÊTE D'UN GÉNIE

22h55



Une plongée exceptionnelle dans l'univers et l'esprit de Léonard de Vinci grâce à l'exploration du Codex atlanticus, le plus important des carnets de notes du génie de la Renaissance. Les carnets de notes - dits Codex - de Léonard de Vinci représentent six mille pages et sont dispersés dans diverses collections aux quatre coins de l'Europe. Ce documentaire déroule celles du « Codex atlanticus », le plus important d'entre eux, conservé dans les sous-sols de la bibliothèque Ambrosienne à Milan

LA CITÉ DE LA PEUR



20h45



Lors du Festival de Cannes, Odile Deray, attachée de presse minable, a bien du mal à faire parler du film « Red Is Dead », petit film d'horreur de série Z dont le ridicule de son budget le dispute à celui de ses acteurs. Soudain, un maniaque criminel se met à assassiner les projectionnistes de la même manière que dans son film et lui donne l'occasion de mettre celui-ci en pleine lumière. Odile fait donc venir de Paris l'acteur principal, Simon Jérôme, un enfant de 30 ans un peu simplet qui vomit pour exprimer sa joie. Pour le protéger et surtout pour la frime, elle engage Serge Karamazov, un garde du corps plus intéressé par les starlettes que par sa mission

LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT



20h50



Pour cette deuxième audition, de nombreux candidats sont à découvrir, parmi lesquels : Les Celkilt. Electrisants et plein d'humour, ces cinq artistes proposent un savoureux mélange de rock, de musique celtique et de kilts ; Simon Heulle. ce jeune artiste de 23 ans sorti de l'école du cirque proposera un numéro exceptionnel de mât chinois, une discipline spectaculaire ; Les Young Boyzz. ces trois petits show men de 10 à 13 ans viendront animer le plateau avec une prestation détonante de rap et de chant ; Busty Heart : elle casse tout sur son passage avec une partie étonnante de son anatomie, Batte de baseball, pastèque, cannettes de bières, briques

ESPRITS CRIMINELS LES FRÈRES
HOTCHNER

20h50



De passage à New York pour un week-end avec Beth et Jack, Aaron Hotchner reçoit un appel de son frère lui annonçant qu'une femme vient de mourir dans le bar où il travaille. Celle-ci saigne de tout son corps, probablement victime d'une overdose. Ce n'est pas la première personne à mourir dans les mêmes circonstances. Aaron demande à l'équipe de le rejoindre aussitôt pour enquêter sur un éventuel trafic de drogue



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Krysten Ritter

elle revient au cinéma !

Krysten Ritter a célébré ses 32 ans. Elle a enchaîné les séries télé avant de revenir au cinéma avec une série de comédies romantiques.



Niall Horan

en couple avec
Barbara Palvin

Niall Horan entretiendrait une liaison secrète avec Barbara Palvin. Les deux tourtereaux ont été aperçus très souvent ensemble.



Emilia Clarke

elle rejoint le casting
de Terminator

Emilia Clarke a été annoncée au casting du reboot de Terminator. Elle avait été révélée par la série Game of Thrones où elle incarne Daenerys Targaryen.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h57
Dohr	12h23
Asr	15h02
Maghreb	17h20
Icha	18h45

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 2055 | Mercredi 18 décembre 2013

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

LUTTE CONTRE LES ZONNOSES

Projet d'une banque régionale de vaccins pour les pays du Maghreb

Un projet d'une banque régionale de vaccins contre les zoonoses est en phase d'étude, dans le cadre d'un programme de coopération technique entre l'Union du Maghreb arabe (UMA) et l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a indiqué mardi à Oran le représentant du secrétariat général de l'UMA.

PAR RAYAN NACIM

Ce projet "permettra la coordination des actions et des stratégies de lutte contre cette pathologie qui connaît une "sérologie positive" touchant les caprins et les ovins.

"Ce projet de banque régionale d'antigènes ne se destine pas uniquement pour la prise en charge de la peste des petits ruminants mais également pour d'autres maladies animales, telle la fièvre aphteuse, et permet d'intervenir à temps pour éviter la propagation de cette pandémie".

"Un projet pilote d'assistance pour la prévention de la peste des petits ruminants dans l'un des pays du Maghreb est nécessaire pour éradiquer ce fléau", a encore souligné le représentant du secrétariat général de l'UMA qui a expliqué que ce programme de coopération technique vise à promouvoir la sécurité alimentaire dans la région par la mise en place d'une stratégie maghrébine à l'horizon 2030 rapporte l'APS.

Un plan d'action 2011-2020 a été élaboré dans le cadre de cette vision pour harmoniser les stratégies de lutte contre ces maladies animales transfrontalières.

Pour rappel le projet de coopération technique UMA-FAO a été ratifié en janvier

2011. "Il faut attendre les résultats épidémiologiques dans chacun des pays du Maghreb pour décider des mesures à prendre", a soutenu, pour sa part, le représentant de la FAO, Mohamed Bengoumi, qui a souligné que cette maladie transfrontalière, qui a apparu depuis trois ans au Maroc, représente une menace pour le cheptel ovin et caprin et la sécurité alimentaire des pays du Maghreb. A une question relative sur l'insertion de la région maghrébine dans la stratégie mondiale de lutte contre cette maladie animale, Rachid Bouguedour, expert à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé que cette rencontre, visant à renforcer les capacités des services vétérinaires en matière d'évaluation du coût et de l'efficacité des stratégies de lutte contre la peste des petits ruminants et à partager les informations sur la situation épidémiologiques dans les pays du Maghreb, est "nécessaire à la préparation d'un plan de contrôle de manière progressive, compte tenu de l'impact du cheptel ovin et caprin sur le commerce".

La rencontre de deux jours regroupe des représentants des services vétérinaires des pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye et Mauritanie). R. N.

LE VOLCAN ETNA EN SICILE ENTRÉ EN ÉRUPTION

Deux aéroports fermés

Le volcan Etna en Sicile (Italie) est entré en éruption lundi, entraînant la fermeture des aéroports voisins de Catane et de Comiso, ont annoncé les autorités portuaires. Bien que l'activité soit limitée au sommet de ce volcan, le plus élevé d'Europe, l'unité de crise a décidé de prolonger la fermeture des deux aéroports, décidée dimanche, en raison des panaches de cendres qui s'élèvent dans le ciel. Selon la compagnie Sac qui gère l'aéroport de Catane, également en Sicile, dans le sud de l'Italie, "la direction et l'intensité du vent" montrent que les cendres présentent un risque pour les vols. Au cours d'une nouvelle réunion de l'unité de crise à

la mi-journée, la fermeture totale de l'espace aérien dans la région de Catane a été prorogée "au moins jusqu'à 15h" (14h GMT).

Cinq vols ont dû être annulés dans la matinée et les voyageurs détournés vers Palerme (ouest de la Sicile) ou Reggio Calabria (extrême-sud de la péninsule italienne).

Les éruptions de l'Etna, un volcan actif, sont fréquentes, mais cette dernière est la plus intense depuis des mois.

La lave qui a coulé sur un versant du volcan est visible de Catane et de Taormine, ville historique et station balnéaire prisée. Trois petits séismes ont été enregistrés autour du volcan

PATRIMOINE MONDIAL

L'Algérien Mounir Bouchnaki installé à la tête du Centre régional arabe

L'Algérien Mounir Bouchnaki a été installé à la tête du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial basé à Manama (Bahreïn), a indiqué mardi le ministère des Affaires

étrangères dans un communiqué. L'Algérie est membre du conseil d'administration du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial créé par l'Unesco et inauguré en avril 2012.

Offre de lancement 3G++
Choisissez votre cadeau

7 500 DA

2 mois d'internet et d'appels*
+ Smartphone



500 DA

500 DA de crédit
+ Clé internet



devient



Photos non contractuelles

Réseau Ooredoo 3G++ disponible sur les wilayas suivantes : Alger, Oran, Constantine, Ouargla, Sétif, Béjaïa (exclusive), Chlef (exclusive), Djelfa, Ghardaïa (exclusive) et Bouira (exclusive).
* 2 mois d'internet, d'appels et SMS sur la One 1500 et 1 mois d'internet et d'appels sur la One 4000
Offre valable jusqu'au 13/01/2014 dans la limite du stock disponible.
Plus d'informations : 0550 000 333 - www.ooredoo.dz

MidiLibre 455/13